

LE MESSAGE SYNDICAL

ORGANE DES SYNDICATS DE TRAVAILLEURS CHRÉTIENS DE L'UNION RÉGIONALE DE L'OUEST (C. F. T. C.)
LOIRE-INFÉRIEURE - MAINE-ET-LOIRE - VENDEE - VIENNE - DEUX-SEVRES



Téléphone 120.71 - NANTES
Syndicats Chrétiens

ADMINISTRATION ET RÉDACTION : 10, rue de Bel-Air - NANTES
Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

ABONNEMENT ANNUEL
Syndiqués : 2 fr. ; de soutien : à partir de 10 fr. ; Etranger : 15 fr.

Compte Chèques-Postaux 208-73 - Nantes
Union Nationale Syndicats des Travailleurs Chrétiens
10, Rue de Bel-Air - NANTES

Une magnifique manifestation Le XIV^e Congrès National de la C.F.T.C.

La grande salle du restaurant du Syndicat des Employés, 5, rue Cadet, où, depuis la constitution de la C. F. T. C., se tiennent les assises nationales du syndicalisme chrétien, était manifestement trop étroite dimanche 4 juin pour contenir les délégués venus représenter au Congrès les 760 syndicats que compte la C.F.T.C. (1). Avant même que le rapport moral ait été apporté, à cet égard, les apaisements voulus, les congressistes, voyant cette assemblée plus nombreuse qu'elle n'avait jamais été, se rendaient compte que leur mouvement n'avait pas souffert de la crise, mais qu'au contraire, il était plus vivant que jamais et qu'il poursuivait sa marche ascendante.

LE RAPPORT MORAL

Dès que le président de la C. F. T. C., Jules Zirnheid, eut pris la parole au début d'une première séance, présidée par E. Thiele (Strasbourg), cette impression se concrétisa. L'orateur, en effet, après avoir souligné la nécessité de ce congrès annuel, dans lequel se maintient l'unité, donna quelques chiffres significatifs : le nombre des syndicats est passé de 747 à 760 et les effectifs de la C. F. T. C. se sont accrus dans une proportion de plus de 84 %. Une nouvelle fédération a été constituée : celle des fonctionnaires. La plupart des Unions régionales et des Fédérations de métier sont en nette progression ; les plus beaux résultats ont été obtenus, en ce qui concerne les Unions, par la Bretagne qui gagne près de 30 % sur l'année précédente, suivie de près par le Midi et par trois Fédérations, celle des Marins Pécheurs, celle des travailleurs de la Pharmacie et celle de la Métallurgie qui augmentent de plus de 20 %.

Poursuivant l'examen de ce bilan « loyal et sincère », Zirnheid marqua la place de plus en plus grande que les syndicalistes chrétiens prennent dans le domaine de la représentation de leurs membres au sein des organismes officiels. Il souligna, en particulier, les excellents résultats obtenus lors des dernières élections syndicales où ont permis aux syndiqués chrétiens d'enlever 25 nouveaux sièges, et parla également de l'activité déployée sur le terrain de la presse (il existe 36 journaux syndicaux chrétiens).

Après avoir passé en revue les différents terrains sur lesquels la C. F. T. C. exerce son activité, il montra que partout cette activité allait en se précisant et en s'amplifiant : à l'extérieur, auprès des pouvoirs publics, du parlement et des grands organismes officiels ou privés, et à l'intérieur en ce qui concerne l'action professionnelle, la lutte contre le chômage, la formation, etc. Une enquête ouverte près des syndicats adhérents et à laquelle un certain nombre parmi eux n'ont pu répondre, faute de temps, a permis de chiffrer à près de 4 millions de francs le montant des allocations de chômage distribuées depuis le début de la crise par les caisses syndicales chrétiennes à leurs adhérents.

Après ce remarquable tableau de l'action passée, le président de la C. F. T. C. s'attacha à marquer les tâches futures. Parmi celles-ci, il en est une qui requiert tous les efforts des syndicalistes chrétiens : celle de la reconstruction économique. « L'an dernier, dit-il, nous avons constaté l'ampleur du problème. Cette année, nous devons comprendre l'urgence des solutions et en commencer la recherche. » On emploie beaucoup, ajouta-t-il, deux termes qui, cependant, n'ont pas encore été définies et dont la portée n'a pas été précisée : l'économie dirigée, l'intégration des forces économiques dans l'Etat. Avant de se battre autour de ces panacées, ou pour elles, il convient de voir ce qu'elles représentent », et Zirnheid démontra éloquentement qu'il n'y avait ni économie dirigée (« quelle économie dirigée, par qui ? ») ni intégration des forces dans l'Etat avant que ne soient obtenues certaines réformes préliminaires : statut du travailleur, statut de l'organisation professionnelle, statut de l'épargne, surveillance nationale et internationale des cartels, organisation internationale de la répartition des matières premières.

Le plan d'action des syndicalistes chrétiens est donc tout tracé. Ils savent où ils veulent aller, où ils vont, mais ce qu'ils savent aussi, déclara Zirnheid, c'est que : « quelque soin qu'on apporte à étudier les problèmes que pose la reconstruction de l'économie, quelle ingéniosité, quelle génie même que l'on déploie pour trouver les solutions nécessaires, on n'aura fait que retourner l'humanité sur la couche où elle souffre, si on ne lui redonne pas les disciplines morales dont elle a besoin pour calmer sa fièvre, et la vérité qui lui manque pour retrouver l'équilibre et la paix ». C'est donc à la lumière des principes qui les animent que les militants de

UN HOMMAGE AUX ANCIENS

Après une intéressante discussion, les congressistes se retrouvèrent pour le traditionnel banquet au cours duquel le président de la C. F. T. C., au nom du bureau confédéral, déclara le prix Brellaz à un militant particulièrement valeureux. Le bureau confédéral a voulu, cette année, récompenser un de ceux qui furent les premiers et qui, suivant la formule de Zirnheid, « luttèrent sans espoir ». Effectivement, bon nombre de ces anciens ont déjà duquel peu : Gustave Pressensé qui, de longues années durant, fut l'animateur de l'Union de l'Ouest, est de ceux-ci. Il a connu les heures les plus pénibles quand il semblait que la propagande syndicale chrétienne ne pouvait réussir à percer. Mais luttant sans espoir, il n'a pas lutté sans gloire, car il est de ceux qui, faisant l'indispensable trouée, ont frayé le chemin de leurs successeurs.

LES 40 HEURES

L'après-midi, devant un auditoire compact, Ch. Broutin, l'ardent secrétaire général des syndicats libres du Nord, exposa, sous la présidence de Hostein (Bordeaux), le problème des 40 heures, sous ses aspects économique, moral et social.

Après avoir fait l'historique de la législation limitant la durée du travail, Broutin montra les formidables progrès réalisés par le machinisme et les conséquences de cet état de choses. Il souligna, chiffres à l'appui, l'importance grandissante du chômage et la crainte que l'on peut avoir qu'il ne disparaisse pas complètement, même dans le cas d'une reprise économique, assez problématique, si l'on ne met pas en œuvre les seuls remèdes qui peuvent être efficaces.

La réduction de la durée du travail s'impose, déclara l'orateur, pour plusieurs raisons. D'abord parce qu'elle permettra de parer dans une certaine mesure au chômage et, par là-même, à la crise de sous-consommation dont souffre le monde, car il est bien entendu que la mesure ne peut être envisagée qu'avec le maintien des salaires actuels. Il faut se rappeler qu'il y a, à travers le monde, quelque 30 millions de chômeurs et, parmi eux, bien des pères de famille ; il n'est pas exagéré de dire que 100 millions d'êtres humains souffrent, au sens propre du mot, de la crise actuelle. Enfin, et surtout, parce qu'elle constituera un progrès social, réclamé par la stricte justice.

La discussion très animée qui succéda à cette intéressante conférence montra que, s'ils ne méconnaissent pas les aspects économiques du problème, les syndicalistes chrétiens s'appuient davantage encore sur des arguments qui relèvent de l'ordre moral ou social pour réclamer une mesure à laquelle, tôt ou tard, il faudra bien se rallier.

Le Congrès adopta d'ailleurs, en conclusion de cette étude, une motion entièrement inspirée des vœux émis par le Comité national de la C. F. T. C., en janvier 1933. Ces vœux, on le sait, étaient favorables au principe des 40 heures, avec maintien du pouvoir d'achat des salaires, étant entendu qu'il y aurait lieu d'élaborer à cet égard une convention internationale assez souple pour en permettre l'application aux diverses professions.

TRAVAUX DE COMMISSIONS

La seconde journée, lundi 5 juin, débuta par une messe célébrée pour les défunts par le R. P. Croizier, de l'Action Populaire. Après quoi les congressistes se répartirent en trois commissions pour étudier : la propagande, la juridiction prud'homale et les assurances sociales.

La première commission, présidée par G. Tessier, secrétaire général de la C. F. T. C., entendit la lecture d'un excellent travail de M. J. Catoire (Arras) sur les méthodes les plus efficaces pour le recrutement des adhérents.

La commission prud'homale, réunie sous la présidence de Perrin (Charleville), après un exposé de Bellevaire (Nantes) décida de proposer au Congrès un vœu — qui fut ratifié — pour demander l'adoption de la proposition de loi déposée, en novembre 1932, par M. H. Meck, député du Bas-Rhin, et 48 de ses collègues, proposition qui tend à modifier et étendre la juridiction prud'homale.

Enfin, la commission des assurances sociales, présidée par Hostein (Bordeaux), après une communication de Convers (Besançon), examina quelles modifications pourraient être apportées à la loi sans qu'en soit altérés les principes essentiels : obligation et libre choix des caisses. Une série de vœux furent élaborés, à ce sujet, et soumis au Congrès qui les adopta. (Suite page 2, 1^{re} colonne)



Gustave PRESSEDÉ
Prix Brellaz 1933

Réunion du Conseil de l'Union Régionale le 25 Juin

Nous prions nos syndicats de bien vouloir assister à la réunion du Conseil de l'Union Régionale, qui aura lieu le dimanche 25 juin, au Siège Social, 10, rue de Bel-Air.

La réunion se fera le matin, à 9 h. 30 précises, et l'après-midi, à 2 heures.

Pour permettre la préparation du rapport figurant au § 2 de l'ordre du jour ci-dessous, nous prions chaque syndicat de nous adresser un compte-rendu de son activité au cours des 6 premiers mois de cette année, et notamment depuis notre X^e Congrès Régional de Nantes. Ce compte-rendu devra nous parvenir pour le 22 juin au plus tard.

Prière également de nous adresser, pour la même date, le pouvoir et le questionnaire qu'ils ont reçus il y a quelques jours. En nous faisant connaître les noms des délégués, prière de préciser si nous devons nous occuper de leur repas de midi.

Etant donné l'importance des questions à l'ordre du jour, nous comptons sur la représentation de tous nos syndicats ; en cas d'impossibilité d'envoyer un délégué, retourner au moins les pouvoirs dûment remplis.

ORDRE DU JOUR :

1. Lecture du procès-verbal de la dernière réunion. — 2. Rapport sur l'activité de l'U. R. depuis 6 mois. — 3. Compte-rendu du Congrès Confédéral des 4 et 5 juin. — 4. Session d'études confédérale de la mi-juillet. — 5. Congrès Régional 1933. Lieu et programme. — 6. Clôture du concours de Recrutement. — 7. Admission de nouveaux syndicats. — 8. Echange de vues sur les meilleurs moyens à utiliser pour la propagande et le recrutement. — 9. Questions diverses.

A l'issue de la réunion de l'après-midi, les délégués des différents syndicats régionaux appartenant à une même Fédération, pourront se réunir en commissions particulières, pour étudier ensemble les questions d'intérêt régional concernant leur profession, par exemple les Métallurgistes, les employés, les voyageurs, les couturiers, le textile, etc..

Un Vice-Président,
Paul FOULON.

SYNDIQUES D'ANGERS
voir d'urgence
LA 4^e PAGE

Nos responsabilités sociales

Sous ce titre, nous trouvons dans « La Croix », signées de M. Léon Merklen, les lignes suivantes, auxquelles nous applaudissons :

Les Semaines Sociales, les Syndicats chrétiens, les Secrétariats sociaux, les écoles normales de formation sociale ont pris depuis la guerre un développement que ne laissent pas espérer les deux premières décades du siècle.

Et pourtant, dans certains milieux catholiques, l'action sociale traverse à l'heure présente une crise.

On a même écrit : « Manifestement, dans les milieux bourgeois l'esprit social est en recul ».

Nous ne cherchons pas aujourd'hui à en définir les raisons. Nous constaterons que le moment serait bien mal choisi, en face des erreurs du socialisme et des excès du capitalisme, pour garder sous le boisseau — malgré les instances de Benoît XV, malgré les déclarations réitérées de Pie XI — notre doctrine catholique en matière sociale.

Si, comme l'exprimait à Tours en 1901 Brunetière, « l'Action Catholique a toujours été sociale et le sera toujours », elle doit l'être « avec plus d'intensité et de continuité quand elle s'exerce en temps de révolution sociale ».

Or, n'est-ce pas visiblement le fait de nos jours ?

Ecoutez nos adversaires.

A gauche, ils ne cessent de nous rendre responsables de tous les abus du régime capitaliste ; à droite, ils se plaisent à identifier deux termes non seulement différents, mais contradictoires : action sociale et socialisme.

Ce n'est pas du Socialisme, Monsieur le marquis, répondait Léon XIII à La Tour du Pin dénoncé par ses amis comme un fourrier de cette hérésie, c'est du catholicisme ! Nous le dirons. Nous, le Pape. Et le Pontife publiait l'encyclique *Reverentissimum*.

Et Pie XI, après avoir condamné au début de l'encyclique *Quadragesimo anno* le socialisme pour ses principes matérialistes, s'adressait immédiatement aux Socialistes pour leur déclarer « que leurs revendications, en ce qu'elles ont de juste, trouvent un appui bien plus fort dans les principes de la foi » et il blâmait ceux qui voient « d'un œil mauvais, comme d'inspiration socialiste ou révolutionnaire » ce travail de réforme sociale et d'organisation ouvrière chrétienne.

Qu'est-ce, en effet, que le socialisme ? La destruction de tout l'édifice social.

Qu'est-ce que l'action sociale ? La reconstruction de l'ordre social chrétien.

Comme l'écrit un de nos meilleurs apôtres du catholicisme social : « Dans la mesure où l'on fait de l'action sociale chrétienne, le socialisme recule ; dans la mesure où l'on s'abstient d'agir socialement, le socialisme gagne du terrain ».

Rien donc d'étonnant que le Saint Père, le 16 mars dernier, même après la déclaration publiée le 27 janvier par le Comité archépiscopal de l'Action catholique française sur les conditions qui rendraient le capitalisme moderne légitime, ait fait adresser par son secrétaire d'Etat à l'Assemblée plénière des cardinaux et archevêques de France un télégramme pour bénir les « travaux sociaux » qu'ils ont « initiés » conformément à ses intentions ».

Dans le bouleversement général des idées et des institutions, nos responsabilités sociales sont à l'ordre du jour plus que jamais.

La Semaine Sociale de Reims

Cette année, les Semaines Sociales de France vont tenir leur vingt-cinquième session, en la ville de Reims, à l'ombre de cette cathédrale si intimement liée à l'histoire de France.

C'est un grave sujet qui sera traité en ces quelques jours d'études intensives, où se réuniront les fidèles auditeurs de maîtres toujours écoutés avec confiance, car on sait qu'ils sont les fils soumis de l'Eglise, les interprètes approuvés des enseignements pontificaux.

M. Duthoit, le Président toujours infatigable, a rassemblé en quelques pages, dans une plaquette que nous voudrions avoir la place de reproduire entier, les commentaires les plus lumineux, constituant la meilleure introduction aux cours qui seront faits du 24 au 30 juillet, sur la *Société Politique et la Pensée chrétienne*.

La politique ! Qu'y a-t-il de plus méprisé par les uns, de plus exalté par les autres ? Alors que les premiers confondent la politique et ceux qui veulent s'en servir uniquement pour la satisfaction d'ambitions personnelles, les autres veulent lui donner la première place, l'affranchir de toute règle morale.

Science et art à la fois : science du gouvernement temporel des sociétés, la Politique est l'art de mener les peuples vers leur fin propre. Elle ne se confond pas avec la Morale, mais elle doit en être toute pénétrée, car il est impossible de comprendre autrement la conduite des hommes vers leur véritable Bien.

La Politique la plus humaine est celle qu'anime l'esprit chrétien celle qui puise aux enseignements d'un Saint Augustin, d'un Saint Thomas d'Aquin, d'un Léon XIII, que ce soit dans l'encyclique « Immortale Dei » ou dans l'encyclique « Libertas praestantissimum » d'un Pie X ; dans l'encyclique « Ubi arcano Dei » et dans les autres actes de son glorieux Pontificat ».

Le plan général des travaux de la Semaine Sociale de Reims sera celui toujours suivi par la grande Université Sociale Catholique de France : étude des faits ; évolution moderne de la Société politique, confusion des esprits, tendances et réalisations contemporaines ; examen de la doctrine et de ses enseignements sur la fin propre de la politique qui est le bien commun temporel, le problème du fondement et des limites de la souveraineté de l'Etat ; les rapports de l'Eglise et de l'Etat ; l'orientation des réalisations, qu'il s'agisse de l'Education, de la Moralité, de la Famille, des organismes corporatifs, du fonctionnarisme, tous éléments de ce bien commun temporel, dont la Société politique a la gestion.

Beau programme pour tous ceux qui pensent que s'intéresser à la politique — et qui ne s'y intéressent à notre époque et en notre pays — ne comporte pas nécessairement le droit d'en parler sans avoir réfléchi à ses fondements et aux lois qui la régissent ou doivent la gouverner.

Nombreux seront ceux qui répondront à l'appel adressé par M. Duthoit de venir à Reims travailler « dans l'atmosphère vivifiante des enseignements de l'Eglise, à se pénétrer plus intensément d'esprit chrétien et, par là, à mieux servir la société politique dont ils sont membres ».

Après la grève d'Armentières

L'indispensable Collaboration

Il nous paraît aujourd'hui nécessaire, après la longue grève dans l'industrie textile d'Armentières, d'émettre quelques observations. Nous rappellerons tout d'abord que durant plus de vingt-cinq années, la place d'Armentières connut, grâce à l'existence d'une commission mixte qui réglait toutes les difficultés professionnelles, une ère de paix sociale qui, sans doute, ne fut pas étrangère à la prospérité de cette cité industrielle. Les patrons ont cru bon de se défaire de cet organisme à une époque où, déjà, des difficultés économiques se faisaient jour et le chômage apparaissait, on percevait des prodromes de l'offensive de réaction sociale que nous subissons depuis de longs mois. Les syndicats ouvriers, et surtout l'Union Ouvrière Syndicale (C. F. T. C.) ont, à l'époque, énergiquement protesté en soulignant

les risques que cette mesure pouvait faire courir à la bonne entente corporative existante. Les événements leur ont donné raison : il est probable, sinon certain, que la Commission mixte eût évité les 4 mois de lutte qu'Armentières vient de connaître.

Après ce regret, marquons une relative satisfaction. La grève d'Armentières, sans doute, ne peut être considérée comme une grande victoire ouvrière ; cependant, au contraire de tant d'autres conflits récents, elle ne s'est pas terminée par un échec camouflé : la transaction qui y a mis fin est honorable pour les parties. Le conflit, rappelons-le, eut deux causes : un nouveau tarif que les patrons prétendaient imposer à leur personnel et qui, au dire des représentants de celui-ci, entraînait des diminutions de salaires évaluées, en moyenne, à 17 ou 18 % ; la généralisation du travail à « quatre métiers » introduit six mois auparavant, pour certains articles, sans entente préalable entre le syndicat patronal et les syndicats ouvriers. Après de longues semaines durant lesquelles les parties restèrent sur leurs positions — surtout parce que les patrons se refusaient à « parler » avec les représentants de leur personnel — un certain ajustement des points de vue put se faire sur les propositions élaborées par M. Langeron, préfet du Nord, et un accord fut signé, le 20 avril, sur les bases duquel le travail reprit le 24.

C'est l'examen de cet accord qui nous incite à penser que l'existence d'une Commission mixte eût pu éviter un conflit. La grève a eu pour résultat de garantir aux travailleurs que la baisse de salaires ne dépasserait pas 5 % et que le nouveau tarif proposé par les patrons ferait l'objet d'une application théorique, durant 4 mois, avant d'être définitivement mis en vigueur ; ce tarif subira, au cours de la période d'essai, les ajustements nécessaires pour qu'ils n'entraînent aucune nouvelle réduction de la rémunération des travailleurs. Voilà, croyons-nous, une solution que la Commission mixte aurait pu trouver sans qu'il fût besoin de recourir à la grève !

C'est aussi une solution transactionnelle qui intervient dans l'affaire des « quatre métiers » : les ouvriers ne s'opposent pas à une application du système à certains travaux ; cette application ne sera pas généralisée : le refus d'exécuter ce travail ne sera pas une cause de renvoi pour un travailleur, etc. Enfin, point capital, l'accord prévoit la constitution d'une Commission mixte chargée d'examiner toute question litigieuse, ce par quoi, sans doute, il eût fallu commencer !

Mais il convient de ne point se leurrer. Si les industriels ont été amenés à d'importantes concessions c'est surtout parce qu'ils ont trouvé, en face d'eux, les travailleurs solidement unis. Les organisations syndicales de la C. G. T., de la C. G. T. U. et de la C. F. T. C. ont constitué un cartel inter-syndical ; celui-ci a effectué une utile besogne qu'il n'aurait pu être faite si chacun d'eux avait agi séparément. Il y a là, à notre avis, une leçon dont la C. G. T., en particulier, devrait faire son profit. A Armentières, on n'a pas procédé à un calcul au « millimètre » du nombre des syndiqués pour savoir quelle était « l'organisation la plus représentative ». Tous les syndicats ont participé, au nom du Cartel, à la direction du mouvement. Comparons maintenant les résultats de cette action coordonnée avec d'autres qui furent obtenus dans les trop nombreuses occasions où l'organisation socialiste prétendit être seule qualifiée pour prendre les responsabilités nombreuses et importantes que nécessite la direction d'une grève. L'épreuve est concluante pour quiconque est de bonne foi. Mais, il est pénible pour certains de l'avouer lorsque, par là-même, ils sont obligés de reconnaître l'influence des éléments syndicalistes chrétiens. Or, dans le cas qui nous occupe, cette influence fut prépondérante et Xavier Lesart, le vaillant militant d'Armentières, pouvait déclarer au milieu des applaudissements unanimes de tous les syndicalistes chrétiens qui se pressaient au magnifique Congrès de l'Union des Syndicats libres du Nord (C. F. T. C.), le dimanche 23 avril, que c'était bien, en définitive, les méthodes de collaboration du syndicalisme chrétien qui avaient triomphé en dernier ressort.

Maurice BOULADOUX.



— Ça ?.. C'est encore une maison construite par la Société d'Habitations à Bon Marché de nos Syndicats Chrétiens !

OU PASSER NOS VACANCES ?
A LA « MI-COTIERE »
par OUDON (L.-L.)

PLUS QUE 10 JOURS
POUR LE CONCOURS
DE RECRUTEMENT

LA PREMIERE MAISON

GEORGES GANUCHAUD & FILS
LES PLUS GRANDS ASSORTIMENTS - LES MEILLEURES QUALITES

13, 15, 17, 19, Rue de la Paix, NANTES
Succursale : 5, rue Crébillon - Tél. 144.31

L'OCTOZONE

Nouveau gaz radio-actif détruit les microbes et revitalise les tissus. Il est particulièrement efficace dans les cas de : Rhumatisme, Arthritisme, Sciatique, Lumbago, Dépressions, Plaies et Maladies de la Peau, Diabète, Albumine, etc., etc.
DEUX SEULS CENTRES DE TRAITEMENTS DANS L'OUEST
NANTES, 18, Rue Lafayette. - Téléphone : 147-63
ANGERS, 86, Rue du Mail. - Téléphone : 26-11
CONTROLE MEDICAL RIGOREUX

Une magnifique manifestation
Le XIVe Congrès National de la C. F. T. C.

LA MONTEE DES JEUNES
Selon une coutume déjà ancienne, quatre tonats sont prononcés lors du déjeuner du lundi, par des militants choisis parmi ceux qui viennent des quatre points cardinaux de la France. Le président de la C. F. T. C., avant de donner la parole à Convers (Besançon), Decornet (Roubaix), Nailod (Lyon) et Bachelier (Nantes), tint à souligner qu'une des caractéristiques du congrès de 1933 aura été le grand nombre des jeunes qui y participèrent. Remarque réjouissante à bien des points de vue et qui permet aux chefs d'aujourd'hui d'envisager avec sérénité l'avenir du mouvement, puisque déjà, de nombreux jeunes ont pris place à des postes de commandement, dans les fédérations, les unions régionales, les fédérations. C'est le cas des Ardennes créateurs qui se succèdent et qui, tour à tour, en des formes diverses, mais qui procèdent de la même inspiration, assurent les anciens de la bonne volonté, du courage, de l'espoir des jeunes qui veulent « servir ».

LA SEANCE DE CLOTURE

Au début de la séance de clôture, J. Zirnheld donna lecture d'un télégramme reçu le matin même du Souverain Pontife.
« Paternellement sensible hommage syndicalistes chrétiens réunis pour fêter Fête Travail, Sa Sainteté se félicite adhésion sans réserve des Enseignements « Quadragesimo », et implorant lumières divines succès travaux, envois Bénédiction Apostolique implorée. - Cardinal « Pacelli ».

IL FAUT QUE JE TROUVE CETTE SEMAINE UN ABONNEMENT DE SOUTIEN

Institut Catholique Professionnel de Nantes "La Joliverie" SAINT-SEBASTIEN-SUR-LOIRE

L'Institut a pour but, comme les Ecoles Nationales Professionnelles, de préparer, pour les divers industries, des techniciens constituant le cadre intermédiaire entre le personnel dirigeant et le personnel ouvrier. De plus, en temps qu'Ecole Catholique, son but spécial et principal est de former des chrétiens sérieux et convaincus.
Pour être admis à l'Institut, le candidat doit avoir 13 ans accomplis et moins de 16 ans au 1er janvier de l'année d'entrée ; il doit également avoir passé avec succès les Concours d'Admission.
La durée des études est de 4 ans ; les élèves qui ont satisfait à un examen final, reçoivent le « Diplôme d'Elève Breveté de l'Institut Catholique Professionnel », diplôme déjà reconnu par plusieurs administrations comme équivalent à celui des Ecoles Nationales Professionnelles.
L'Institut prépare aussi les Concours d'entrée à l'Institut Catholique d'Arts et Métiers de Lille : Section préparatoire à l'I. C. A. M., 3 ans.
Enfin un Cours Préparatoire est

LES MESSAGES DE NOTRE REGION

DANS NOS FAMILLES

NAISSANCES
Nous avons été heureux d'apprendre la naissance de :
Denise Baffé, 3e enfant de notre camarade François Baffé, Conseiller du Syndicat de la Métallurgie de Saint-Nazaire.
André Pouclet, onzième enfant de notre camarade E. Pouclet, de la section Saint-Paul, de Nantes.
Yvonne Roche, 2e enfant de notre camarade Henri Roche, Conseiller du Syndicat de la Métallurgie de Nantes.
Andrée Glotin, première enfant de notre camarade Roger Glotin, président du Syndicat du Personnel Municipal de Nantes.
Huguette Rideau, fille de notre camarade A. Rideau, du Syndicat des Ardoisiers de Trélazé.
Michèle Audran, fille de notre camarade Albert Audran, du même syndicat.
Henri Raly, fils de notre camarade Pierre Raly, du même syndicat.
Henri Lesclapart, fils de notre camarade Joseph Lesclapart, Secrétaire du même syndicat.
Nous vivons félicitations aux heureux parents et nos meilleurs vœux pour les bébés.

MARIAGES

Nous avons appris avec plaisir le mariage de :
Mlle Marie Huet, du syndicat des Dames Employées de Nantes, avec M. Louis Maillard (3 juin).
M. Gérard Magnan, du Syndicat des Employés de Poitiers, avec Mlle Madeleine Chauvin.
Mlle Henriette Craud, secrétaire du Syndicat des Ouvrières à domicile, avec M. Robert Kermorvan.
Alain Gillet, du Syndicat des Employés de Nantes (groupe des Voyageurs et Représentants), avec Mlle Bernadette Phelepot.
Edouard Bretsché, du même syndicat (groupe des dessinateurs), avec Mlle Jeanne Salomon.
Nos vives félicitations et nos meilleurs souhaits de bonheur aux nouveaux époux.

DECES

Nous avons la douleur d'apprendre le décès de :
M. Yves Herrou, père de notre camarade Louis Herrou, vice-président du Syndicat des Ardoisiers de Trélazé et Trésorier de l'U. D.
M. Baugé, mère de Mlle Baugé, des Syndicats Féminins de Saumur.
M. Fourny et M. Fourny, mère et frère de Mlle Gabrielle Fourny, du syndicat des Employées de Nantes.

annexé à l'Institut : l'âge d'admission est de 12 ans à 15 ans.

Les épreuves du Concours d'Admission en Première et Seconde années, et de l'examen d'entrée au Cours Préparatoire, pour l'année scolaire 1933-1934 commenceront les 15 et 17 juillet prochain.

Adresser les demandes d'inscription, ainsi que les pièces requises, avant le 5 juillet, au Directeur de l'Institut Catholique Professionnel, La Joliverie, Saint-Sébastien-sur-Loire (Loire-Inférieure).

SUCCES OBTENUS PAR L'INSTITUT PROFESSIONNEL DE NANTES

à la fin de l'année scolaire 1931-1932
En plus des élèves ayant à la fin de leurs études obtenu une situation dans l'industrie privée :
9 élèves sur 21 présentés, ont été reçus à l'Institut Catholique des Arts et Métiers de Lille, dont le 2e, le 4e et le 6e ;
1 élève est entré en seconde année à l'Ecole Nationale de Navigation de Nantes, section machines ;
1 élève sur 2 présentés a été reçu à l'Ecole de Maistrance de Toulon ;
2 élèves sur 4 présentés ont été reçus au concours des Agents Techniques de l'Aéronautique ; l'un 2e, l'autre 13e (180 candidats pour 24 places) ;
2 élèves sur 10 présentés ont été reçus Vérificateurs des Installations Electro-Mécaniques des P. T. T. (le 31e et le 71e). Les dix présentés ont été admissibles à l'écrit et cinq admissibles après l'épreuve de l'atelier (2.500 candidats pour 100 places) ;
2 élèves ont été admis comme dessinateurs aux Ateliers de Brest et de Toulon ;
1 élève a été admis aux Chemins de fer de l'Etat.

NAISSANCES

M. Georges Miqué, frère de Miles Miqué, du même syndicat.
M. Sue, frère de Miles Sue, du même syndicat.
M. Camille Guichon, du Syndicat des Employés de Nantes.
M. Tanguy, du syndicat de la Métallurgie de St-Nazaire.
M. Caillon, frère de notre camarade du même syndicat.
A nos amis éprouvés, ainsi qu'à leurs familles, nous adressons nos vives et chrétiennes condoléances.

BIBLIOTHEQUE

Le Bureau de la Bibliothèque est heureux de faire connaître à ses abonnés que les livres dont les titres suivent, et qui sont des nouveautés ou des ouvrages demandés par certains lecteurs, sont à la disposition des dits abonnés depuis le 1er juin, et ce, suivant les disponibilités.

Patric Perdue, de Emmanuel Soy l'Homme qui ressuscita d'entre les vivants, de Joseph Vilbois.
Le Catholicisme et la Crise mondiale, du R. P. Coulet.
La Vivante Pologne, de Charles Delvert.
Hitler, l'homme qui vient, de Gabriel Roger.

Le Mystère d'En Pouchat, de Pierre de Saxe.
L'Equipe Social des Jeunes, de Maurice Rigaux.
Parmi eux, de Jean de Vincennes.

Sous la Cornette, d'Eve Baudouin.
Red Cloud, du Gal Baden Powell.
Tizy et moi, de Claude Vila.
Le Grand Muflon, de Pierre l'Ermite.

Pas de Prêtre entre toi et moi, de Pierre l'Ermite.
Poèmes d'assises, de Ripert.
Boscs du Canada, du R. P. Duchaussoy.

Les lecteurs trouveront aussi à leur disposition des règlements de la bibliothèque qui leur seront remis sur leur demande.

Nous leur faisons aussi connaître que la bibliothèque sera fermée le 1er juin en raison de la Fête Dieu.

Le Président.

SAINT-PAUL-REZE

SECTION INTERSYNDICALE

Notre première année de cours de dessin professionnel vient de se terminer.

Nous ne voulons pas laisser passer cette fin d'année d'études sans remettre nos deux professeurs : M. l'abbé Lucas et M. Chauvelon, qui assurement pour la première année la lourde tâche de créer ce cours.

Nous remercions aussi le syndicat des Employés pour l'aide pécuniaire qui nous a permis de faire face aux premières difficultés.

Malgré cela nous avons encore des frais, et c'est pourquoi nous invitons nos syndiqués, leur famille et tous nos amis, à notre Concert, organisé au profit de nos cours professionnels, qui aura lieu le samedi 17 juin, à 20 h. 30, salle des Fêtes, rue Sadi-Carnot, 76, où, pour un prix modique, 1 fr. et 1 fr. 50, nous vous assurerons une agréable soirée.

LE SECRETAIRE.

NANTES

SYNDICAT DE LA NOUVEAUTE

ASSEMBLEE GENERALE DU 29 MAI 1933

La Présidente ouvre la séance, et donne la parole à M. Belleuvre, venu pour donner à l'Assemblée le compte-rendu des démarches effectuées en accord avec le Conseil Syndical pour parer à la baisse des salaires dans la profession.

M. Belleuvre donne connaissance de tout ce qui fut tenté dans ce sens, à partir du 10 mars, c'est-à-dire 10 jours avant l'application de la décision unilatérale prise par le Syndicat patronal. Lettres diverses, réunion d'une commission mixte, visites, etc. D'une façon générale, toute cette prise de contact fut empreinte, de part et d'autre, de la plus franche cordialité et d'une bonne volonté évidente. Aussi est-il à regretter que le Syndi-

cat patronal, dans son Assemblée générale, par suite de quelque influence ou de quelque malentendu, n'ait pas cru devoir adopter la solution que tout le monde attendait.

Quoi qu'il en soit, la baisse des salaires dans la Couture doit-elle être considérée comme désormais arrêtée, et une meilleure organisation du travail est en ce moment à l'étude pour l'avenir.

La Présidente remercie au nom de toutes M. Belleuvre de toute la peine qu'il se donne et de tout le dévouement avec lequel il s'occupe de nos intérêts professionnels ; nous lui en sommes très reconnaissantes.

Ensuite Mlle Nicol nous donne la situation de la caisse de chômage. Comme nous l'avions prévu, le chômage a sévi d'une façon très sérieuse et la caisse a été mise à dure contribution, si bien qu'elle a dû emprunter au moins 1.000 francs pour pouvoir servir toutes les allocations prévues aux ouvrières en chômage au cours de la dernière morte-saison. Heureusement nous avons eu plusieurs dons : un de 500 fr. de l'Union Nantaise ; une somme récréative nous a rapporté aussi quelques centaines de francs. Mais la dette existe toujours, il faut donc que nous fassions une active propagande pour que nous puissions amener nos sœurs de travail à cotiser toutes ce qui permettrait d'améliorer considérablement la situation.

La Présidente donne ensuite la parole à M. Bachelier, président du Syndicat du Livre et propagandiste ouvrier. Avec son talent habituel, M. Bachelier retient notre attention par une étude approfondie sur la nécessité des syndicats en général et en particulier des Syndicats chrétiens féminins. Dans une belle envolée, il nous montre ce que nous pourrions faire si nous étions toutes syndiquées, comprenant la belle parole du Christ que nos Syndicats ont prise comme devise : « aimons-nous, aidons-nous ».

Travaillons, toutes unies pour le même idéal : un peu plus de justice, un peu plus de charité, un peu plus de bonheur régnera dans le monde du travail. Et il termine en nous disant de comprendre toute la beauté de notre mission.

La Présidente le remercie sincèrement de la belle conférence qu'il nous a faite et espère que toutes nous en ferons notre profit pour que notre Syndicat devienne de plus en plus prospère, pour notre bonheur à toutes.

Puis la séance est levée.

CHEMINOTS P. O.

Mise au point

Un certain nombre de nos camarades ont cru pouvoir donner leur adhésion, et même faire partie du comité d'un groupement prétendant réunir sous l'ancien vocable de « Corporation » le personnel, les chefs et les usagers des Chemins de fer.

Le Bureau du Groupe Nantais du Syndicat professionnel du P. O. a le devoir de mettre les cheminots en garde contre ce groupement qui prend ses directives dans un parti politique, lequel, s'il n'est pas du même côté de la barricade que nos adversaires ordinaires, n'en poursuit pas moins le syndicalisme chrétien d'une haine farouche et se plaît à salir nos plus dévoués militants.

C'est ainsi que dans un numéro d'avril, à propos de l'Assemblée des Actionnaires du P. O., il prend violemment et grossièrement à partie notre ami Gaston Tessier pour son intervention si remarquable en faveur de l'obtention, par le Syndicat, du poste d'Administrateur qu'il revendique, et couvre de sarcasmes la délégation qui assistait à l'Assemblée.

En conséquence, le Bureau du Groupe de Nantes P. O. rappelle à tous les cheminots, à quelque réseau qu'ils appartiennent, et adhérant à nos Syndicats, que nos statuts interdisent à tous les syndiqués de donner leur adhésion à un groupement quelconque, de quelque nature qu'il soit, qui attaque nos principes et nos dirigeants de la façon dont le journal de ce groupement vient de le faire, et invite les camarades qui l'auraient fait, à suivre l'exemple de plusieurs, à qui l'article cité plus haut a ouvert les yeux et se sont retirés immédiatement.

Le Bureau du Groupe du Syndicat Professionnel de Nantes P. O.

SYNDICAT DES MENUISIERS ET DE L'AMEUBLEMENT

ASSEMBLEE GENERALE

Le Syndicat des Menuisiers a tenu sa réunion générale trimestrielle le dimanche 21 mai. Claude Bachelier avait bien voulu accepter notre invitation et représentait l'U. N.

En remplacement de Jean Gautier, démissionnaire, le camarade Baudru fut élu conseiller et le camarade Certain nommé Secrétaire.

Les camarades Emeriau ou Baudru sont à leur tour proposés comme délégués à la session confédérale.

On procéda ensuite à la nomination définitive des délégués à l'Intersyndicale. C'est Certain et Seguin qui sont désignés.

Puis Bachelier parle de la prochaine promenade de l'Intersyndicale ; en général le choix se porterait plutôt sur St-Laurent-sur-Sèvre.

Après avoir mis au point diverses questions concernant la situation actuelle du travail, le camarade Bourcier, président du Syndicat, demande que chacun fasse un effort pour amener les camarades qui se désintéressent trop des réunions du Syndicat.

Puis la séance est levée.

Le Secrétaire-adjoint, SEGUIN.

SYNDICAT DU LIVRE

LA SAINT JEAN PORTE LATINE

Le Syndicat du Livre (G1 section de la Fédération Nationale), a célébré avec éclat, le dimanche 7 mai, sa fête patronale, la Saint-Jean Porte Latine. Il y avait invité les autres syndicats chrétiens nantais, et plusieurs d'entre eux avaient pu y répondre.

La fête commença par l'assistance à la messe : messe en musique à la Basilique Saint-Donatien. Foule nombreuse, assistance recueillie et attentive.

Après la messe, dans une salle de la Collégiale, mise spécialement à notre disposition par M. le chanoine Boursier, curé de la Paroisse, eut lieu une importante séance d'études sous la présidence de Paul Foulon, le dévoué président de l'Union Régionale.

Claude Bachelier, président du Syndicat, présenta les excuses de M. le chanoine Ménard et du camarade Lavardant, secrétaire fédéral de Paris, retenus par d'autres obligations ; puis il exposa, avec sa compétence et sa chaleur habituelles, la grosse question de la propagande et du recrutement, à l'ordre du jour de cette séance. La discussion suivit, animée par l'ami Belleuvre, secrétaire général de l'Union Régionale, dont le dévouement tout particulier pour notre Syndicat est bien connu. Collaboration avec les écoles, les amicales, les œuvres de jeunesse, et en particulier avec les joicistes et pré-jocistes : visites d'ateliers ; conférences avec projections ou films ; tout fut envisagé. Sur ce dernier point, notamment, dont l'importance éclate à tous les yeux, la discussion prit une ampleur plus grande.

Bien nous en prit, car, alors que jusqu'ici, elle n'avait jamais été résolue, nous eûmes — non pas la surprise, car rien ne nous surprend plus de sa part — mais la satisfaction d'entendre notre généreux et dévoué président d'Union Nantaise, Léon Buerne, nous dire : « S'il n'y a que la question financière qui vous gêne, j'en fais votre affaire ! » Paroles saluées d'applaudissements crépitants.

A midi, une excellente table, dans les salons Plou, sous la présidence de Léon Buerne, accueillit les nombreux convives qui avaient tenu à continuer la tradition, interrompue l'année dernière par suite du deuil causé par la perte de notre cher secrétaire Templet. A la fin du repas, de nombreux toasts furent portés à toutes les santés qui nous sont chères, et en particulier à celle, ou plutôt à la prospérité de notre belle section et à celle de la C. F. T.

Puis, chansons et monologues allèrent bon train.

Le tout se termina par quelques photos, dont l'une pourra agrémenter le nouveau jeu de cartes que le Ministre des Finances pour boucler son budget, car elle peut se regarder aussi bien la tête en haut ou la tête en bas. Ce n'est pas Chambon qui nous contredira.

Bonne et agréable journée, à recommencer au plus tôt.

(Agence SEB et C°).

PASSE TON JOURNAL, APRES L'AVOIR LU, A UN CAMARADE, ET DEMANDE-NOUS-EN D'AUTRES POUR LA PROPAGANDE

SYNDICAT PROFESSIONNEL DU PERSONNEL MUNICIPAL

ON NOUS ATTAQUE DEJA ! Y A BON...

La neutralité du Syndicat cégétiste du Personnel Municipal, soigneusement camouflé jusqu'à ce jour, vient de se dévoiler irréfutablement dans les articles parus dans La Fédération, organe national des Syndicats du Personnel des Services Publics (C.G. T.), de juin, et dans Le Travailleur de l'Ouest du 3 juin. Le seul fait de la parution d'un article syndicaliste dans ce dernier journal, franchement socialiste S.F.I.O., suffirait à lui seul pour en dénier la dite neutralité ; on y lit :

« Le syndicalisme tel que nous le comprenons ne peut être non plus à la remorque d'un parti politique ou d'un groupement professionnel ; c'est un organisme complet qui se suffit à lui-même (ne pas lire qui ne suffit à lui-même, nous pensons, ô ironie du sort, à une malencontreuse erreur d'impression) et qui a besoin d'une indépendance absolue pour grouper l'ensemble des travailleurs ».

Ainsi donc les lecteurs des journaux précités sont mis en garde contre le nouveau syndicat. La belle affaire !!! Ces articles valent pour leurs auteurs une citation à l'ordre du jour pour la généreuse propagande faite à notre égard.

Quelle atmosphère de paix et de bien-être on éprouve en y étudiant le charme exquis de la lutte des classes, de l'anticapitalisme, de l'anticléricalisme, de la coalition fasciste, des pires ennemis de la classe ouvrière, de la complicité des forces de la réaction, exploités, etc., etc...

Il est heureux que cela s'appelle la Neutralité !!!

Outre ces, nous concevons une action syndicale autrement qu'en bouffant du curé ou du capitaliste. La collaboration telle que nous voulons la pratiquer ne constitue pas une alliance avec les capitalistes de mauvaise foi, mais elle ne constitue pas un état de guerre (joli remède assurément) contre tous ceux qui n'ont pas eu le bonheur de naître sous l'étoile socialiste.

Le syndicalisme étudiant et défendant les intérêts professionnels, matériels et moraux des travailleurs, sans lutte de classe, est existant, ne vous en déplaise, Monsieur le Secrétaire du Syndicat cégétiste ; et si vous lisez attentivement le Message Syndical et les autres organes de la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens, vous en trouverez des preuves irréfutables, et combien plus en rapport avec l'idéal de Justice et de Paix que souhaite tout individu qui de près ou de loin, jouit de notre morale chrétienne.

Nous considérons comme premières injures (ce ne sont pas les dernières, nous le savons), la conception du syndicat confédéré. « Le syndicat chrétien aurait été créé pour des satisfactions personnelles ou par une naïveté décevante ». Le Travailleur de l'Ouest se pose un peu là pour nous en adresser d'autres auxquelles nous ne répondrons pas toujours, préférant réserver notre temps pour du travail plus utile.

Quant à la division, elle est le fait de ceux qui prétendent exercer le « monopole » (voir rayon des nouveautés socialistes) de l'action syndicale et qui inévitablement, pour arriver à ce but, préconisent la lutte des classes. Fort heureusement le cas est localisé. Ailleurs les syndicats de toutes nuances constituent des comités intersyndicaux, où une collaboration relative permet de trouver des points d'entente en ce qui concerne certains intérêts communs. La division est le fait de ceux qui, non contents de refuser cette collaboration, formulent une déclaration de guerre du plus pur « parfum » politique.

Par ailleurs, une autre organisation « L'Amicale des Employés » a accepté cette collaboration avec amabilité.

Oui certes, le Président du Syndicat Professionnel du Personnel Municipal reconnaît n'avoir jamais rencontré lui-même, dans l'action syndicale à laquelle il a participé, des actes ou des paroles susceptibles de froisser ses convictions. Il en a cependant donné d'autres exemples à son interlocuteur. Et cela prouve d'abord que le Président en cause est de bonne foi, puisqu'il reconnaît avoir fait la déclaration ci-dessus. Cela prouve aussi que, comme lui, beaucoup de gens ont adhéré à la C.G.T. à défaut d'autres organisations syndicales, mais cela nous gâte de cœur ; et là nous pourrions donner de nombreux exemples de gens poussés à bout, après de nombreux mois de pression, ou plus nombreux encore, de travailleurs qui, terrorisés par l'isolement ou par la situation précaire du cadre auxiliaire, n'ont vu d'autre solution qu'en adhérant au syndicat soi-disant neutre du Personnel Municipal. Voilà ce qui explique une assez nombreuse affluence au sein de la C.G.T.

Mais, où le Président en cause n'est pas d'accord, c'est quand on l'accuse d'avoir déclaré à son interlocuteur, que les fonctionnaires avaient un maximum de bien-être. C'est tel-

Optique de PARIS 1er PHARMACIE de PARIS place NANTES
Prix inabordable
Lunettes, Pince-Nez, Qualité-Précision, Exécution des Ordonnances, Réparations, Transformation

lement faux que c'est illogique, et que si cela était, il n'y aurait pas eu nécessité de fonder un syndicat, à moins que ce ne soit pour enrayer le bonheur croissant des fonctionnaires en cause. Quelle naïveté ! Pour qui prend-il donc ses lecteurs ?

Ce qui est vrai et ce qui a été dit, c'est que les fonctionnaires, dans la crise actuelle, avaient certains privilèges, par exemple une certaine assurance de travail, et il faudrait être borné pour ne pas s'en rendre compte.

Ce qui a été discuté également, c'est la différence des méthodes en usage à la C. G. T. et chez nous, mais nous y reviendrons en temps utile.

Il faut aussi décerner un brevet d'invention à l'auteur de l'article de La Fédération, mais passons... l'invention a un petit péché mignon pour les cégétistes. En effet, il s'agit de savoir quels sont les Conseillers municipaux qui ont lancé le syndicat en question. Il faut bien avouer que le dit syndicat a été lancé par des municipaux qui ont été heureusement conseillers, mais ce n'est pas tout à fait la même chose.

Ce qui est plus vrai, c'est qu'il y a des Conseillers municipaux auxquels nous avons été très heureux d'apporter la nouvelle de la création de notre cher syndicat, et qui en ont manifesté leur tour une vive satisfaction.

Il est sans doute « déplorable » que le Conseil Municipal ne penche pas vers la C.G.T. en ce moment, ce serait du moins l'aveu de l'auteur en cause. Pour nous, ayons-le, cette clairvoyance nous a manqué, si drôle que cela puisse sembler.

C'est donc une question d'affinité qui nous a conduits à ce but. Les syndicats chrétiens s'accroissent et nombreux sont les municipaux qui les côtoient. Pour peu qu'ils soient tous réconciliés, nous ferons assez rapidement quelques excellents pas en avant.

« L'Embrun » est là ! dans quelques années, tout au plus, on ne le regardera plus de si haut, comme on tendait le faire le Travailleur de l'Ouest il y a quelques jours. Les yeux s'ouvrent, désormais, et les braves gens qui adhèrent à la C.G.T., pour- ront juger par eux-mêmes, en lisant les différents journaux, en suivant notre action, quels intérêts évidents ils ont à ne plus verser leurs cotisations à des organisations qui, de près ou de loin, directement ou non, proclament la haine et dressent les unes contre les autres, les différentes classes de la Société.

Les auteurs des articles en cause méritent bien une deuxième citation à l'ordre du jour, pour la recherche assidue dans les vieilles archives d'avant-guerre (ils débattent dans l'anticléricalisme sans doute), d'arguments inédits et d'une valeur incontestée. Il me semble pourtant que certains discours d'Albert Thomas, qui avait une foi socialiste et syndicaliste non moins forte que ces messieurs, avait présenté le syndicalisme chrétien sous un autre jour. Mais peut-être comme certains oiseaux de nuit la belle et claire lumière n'a point l'heur de leur plaisir.

Le Conseil Syndical s'empresse de remercier les zélés propagandistes qui ont si bien su mettre en relief l'esprit du syndicat cégétiste (neutre !) du Personnel Municipal.

R. GLOTIN.

SAINT-NAZAIRE

La Fête du Travail des Syndicats Chrétiens à Saint-Nazaire-Méan

Ascension: Fête du Travail

A L'EGLISE

Aujourd'hui, fête de l'Ascension, nos Syndicats chrétiens de l'Union locale Nazairienne ont eu également leur fête du travail. Notre fête du travail, fête bien à nous, travailleurs chrétiens, qui ne pouvons négliger dans nos manifestations joyeuses Celui à qui nous devons d'être ce que nous sommes, qui nous aide, qui nous soutient dans les moments difficiles de cette vie ingrate que nous vivons, dans l'époque troublée que nous traversons.

Aujourd'hui, les dirigeants de notre Union locale, en voyant l'empressement que syndiqués et sympathisants avaient mis à se déplacer vers notre faubourg Méanais, si représentatif de l'ambiance ouvrière dans laquelle nous travaillons journellement,

FAITES TOUS VOS ACHATS A

LA CHAUMELAINE

Tél. 123.28
NANTES
R. C. 553

Tél. 123.28
SAINT-NAZAIRE
R. C. 553

COMPAGNIE FRANÇAISE

NANTES
CONFECTIONS POUR DAMES
CHÉMIERIE
BONNETERIE

LES PLUS IMPORTANTS RAYONS DE
TISSUS
LA MAISON QUI VEND LE MEILLEUR MARCHÉ

NANTES
RAYONS ABA PRIX
TOUS LES OBJETS USUELS
VENDUS AU-DESSOUS DE 10 FRANCS

n'ont pas dû regretter d'avoir pris la décision de faire de la décentralisation, et aussi de la propagande, en prenant Méan comme point de ralliement.

Tous nos groupements de la C.F.T.C., aujourd'hui, à la même heure, ont communiqué dans un même idéal d'amour et de justice sociale.

Nos syndicats chrétiens de Saint-Nazaire, tout comme leurs frères de nos Unions régionales, se devaient de commencer cette journée par la messe, qui fut célébrée à St-Joseph de Méan, par le vénéré pasteur de cette paroisse qui avait voulu nous faire le plaisir de marquer ainsi tout l'intérêt qu'il porte à nos organisations ouvrières chrétiennes.

Je serais tenté d'écrire que cette marque de sympathie à notre égard était superflue car, au cours d'un premier entretien qui fut sa prise de contact avec nos syndicats, il me fut donné de constater combien le nouveau Curé de Méan était ouvert aux questions sociales et que son désir d'améliorer la condition de l'ouvrier n'avait d'égal que le nôtre.

A cette messe de nos syndicats, il fallait aussi une instruction de choix, adressée à nos travailleurs.

Elle nous fut donnée par le Révérend Père Papion, de l'Immaculée, d'une façon magistrale, avec comme sujet : *Le Travail et la position de l'Eglise vis-à-vis du travail et des travailleurs.*

Contrairement à ce que d'aucuns pourraient croire, le travail, dit-il, n'est pas une punition infligée à l'homme après le péché originel — non !

Le travail est noble, et cela est tellement vrai, c'est qu'un Dieu s'est fait travailler, a passé les deux tiers de sa vie sur la terre à travailler parmi les hommes, avec nous, avec les mêmes outils, les mêmes difficultés.

Et nous, nous ne pourrions faire ce travail qui élève l'homme, qui l'a sorti de la condition d'esclave qui l'avait avant que le Christ ne lui eût donné son caractère véritable ?

Mes amis, dit-il, aimons le travail, notre travail, nous le travaillons parce qu'il nous procure les moyens de vivre, mais aussi à cause de sa noblesse, parce qu'il nous place non en mendicants, mais dans nos justes droits, lorsque nous en touchons la rémunération.

Passant ensuite en revue les relations de l'Eglise avec les travailleurs, nous retrouvons toutes les vérités, qu'on souvent entendues nos syndicats, mais il n'était pas inutile de les leur rappeler, et pour ceux de nos sympathisants non suffisamment avertis (quelle belle leçon de choses !)

Bien avant la loi de 1884, l'Eglise, sans attendre les initiatives officielles, s'occupait du sort des travailleurs, témoin les corporations qui assuraient la défense des intérêts corporatifs.

Puis la grande Révolution qui ne put reconstruire tout ce qu'elle avait démolé. Alors plus rien.

Vint alors la loi de 1884, permettant la formation de groupements syndicaux dans le cadre de la profession.

Mais où il y eut une véritable révolution, ce fut 7 ans plus tard lorsque l'Eglise, en 1891, par la magistrale Encyclique de Léon XIII sur la condition des travailleurs, bouleversant des intérêts par trop égoïstes, revendiquait la place qui revient au travail : la première. La voix du grand Pape, dans une véritable Charte du travail, indiquait à chacun, patron et ouvrier, où sont et ses droits et ses devoirs.

Malheureusement, même certains catholiques de l'époque, n'ont pas compris cette grande voix ; aussi, il y a deux ans, dans une autre Encyclique qui ne fait que rappeler la première, l'Eglise donnait de nouveaux enseignements au monde entier et *Quadragesimo Anno* vient bien à son heure pour apaiser nos craintes, affirmer une fois de plus que, l'Autorité ecclésiastique non seulement tolère nos groupements professionnels chrétiens, mais nous engage, nous encourage à les créer où ils n'existent pas, les développer où ils fonctionnent déjà.

Puissent un grand nombre de catholiques le comprendre et passer à l'action.

Les Syndicats chrétiens ont trouvé dans le Révérend Père Papion un avocat qui a su défendre leur cause en grand champion, et nous devons l'en remercier.

Je m'en voudrais de ne pas unir dans nos remerciements les chanteurs et chanteuses qui, sous l'habile direction de M. l'abbé Dugast, contribuèrent par leurs chants à la solennité de notre fête.

EN SÉANCE D'ETUDES
Nos devoirs de chrétiens ainsi remplis, nous nous dirigeons vers la Salle Saint-Joseph, où nous nous réunissons

en séance d'étude.

Au bureau prennent place le Président de l'Union locale et les Présidents ou Présidentes de nos diverses sections, qui entourent Mlle Graf, propagandiste de l'Union Centrale de l'Abbaye.

De suite, le Président d'Honneur de l'Union donne la parole à Mlle Fredouillard, qui, dans un rapport très fouillé, nous retrace l'activité des syndicats féminins, leurs réalisations et aussi leurs projets, qui, j'en suis sûr, seront menés à bonne fin.

Des applaudissements unanimes montrent mieux que tout au rapporteur, toute l'estime dans laquelle elle est tenue par toutes nos syndiquées, Mademoiselle, bravo !

Puis ce fut la conférence tant attendue. Il est vrai que Mlle Graf n'est plus pour nous une inconnue, et c'est avec plaisir que nous l'avons entendue développer son sujet : *Le Syndicalisme chrétien et ses différents aspects.*

Tout d'abord une dissertation sur la nécessité de se grouper pour défendre ses intérêts ; dissertation agrémentée d'une parabole pour bien en faire saisir le sens. Dans une vallée, un voyageur est arrêté par un rocher, un deuxième, puis plusieurs autres ; après avoir essayé de déplacer l'obstacle ils restent désolés devant leur impuissance. Survient un dernier voyageur qui, après avoir puisé un réconfort dans la prière, leur dit : « unissons-nous, peut-être réussirons-nous » ; et ils réussirent. De là à démontrer l'utilité de nos groupements il n'y avait qu'un pas à franchir, et la conférence le fit d'une façon magistrale autant que persuasive.

Puis, comment devons-nous comprendre nos Syndicats chrétiens ? Comme des groupements où l'on pratique la charité sous toutes ses formes, envers les nôtres, oui, mais aussi envers ceux qui ne nous ont pas encore compris. Faisons-leur connaître toutes les beautés de nos institutions sociales. Ne les rebutions pas, éduquons-les. Faisons-leur connaître tous les avantages qu'ils peuvent retirer de nos Associations et faisons de l'éducation morale.

Puis, vient la question qui effraie : Vos Syndicats sont revendicatifs et révolutionnaires ! Mlle Graf n'a aucune peine à démontrer que nos syndicats, s'ils sont revendicatifs, ne sont pas révolutionnaires ; énergiques quand il le faut, il est fait appel à la collaboration et non à la lutte.

Il me faudrait beaucoup de place pour analyser une telle conférence et ce n'est pas mon rôle. Mais je puis dire en terminant que la salle a été conquise par la façon dont Mlle Graf a traité son sujet, et les applaudissements qui crépitaient lorsqu'elle eut terminé nous prouvent qu'elle a été fort bien comprise.

Enfin pour terminer, notre Secrétaire, le Camarade Terrien, nous a exposé ce que devait être le militant, quelles sont les qualités qu'il doit avoir.

Nous avons connu toutes les beautés de sa tâche, mais aussi toutes ses ingratitude. Il était fort bien placé pour traiter ce sujet, et je souhaite que son zèle de militant, car il en est un, suscite des vocations nouvelles.

Alors c'est la séparation, non sans qu'un rendez-vous fut pris pour reprendre la tâche qui nous incombe, tâche plus obscure que celle d'aujourd'hui, peut-être, mais aussi utile et où nous aurons la faculté de remplir joyeusement notre rôle de militant, rôle du vrai militant, qui doit s'y consacrer en le considérant comme un véritable apostolat.

En somme, bonne journée pour le syndicalisme chrétien.

J. BODARD.

A SAINT-JOACHIM

L'après-midi voyait l'exode vers St-Joachim d'un aréopage syndical féminin, composé de Mlle Raboteau, Présidente du Syndicat des Dames Employées de St-Nazaire ; de Mlle Fredouillard, du Syndicat de Méan ; de Mlle Guérin, du Syndicat des Couturières de St-Nazaire. Elles étaient accompagnées de Mlle Graf, de Paris ; de Mlle Drouart, de Nantes ; de MM. Chauve, Terrien et d'autres militants masculins.

Il s'agissait d'aller porter la bonne parole syndicale aux ouvrières fleuristes de Saint-Joachim, un petit isolé dans leur Brière, si belle en cette saison fleurie qui diapre la grande plaine de couleurs riches et variées. Le groupe fut accueilli de la façon la plus aimable par l'excellent curé, si compréhensif, si désireux de voir les syndicats chrétiens prospérer et se développer dans sa paroisse, où existe déjà un beau groupe masculin d'ouvriers métallurgistes.

Il avait annoncé la réunion de façon telle que plus de soixante personnes se trouvaient dans la salle lorsque le

groupe syndical s'y rendit, vers 15 h. 30. Mlle Raboteau présenta les personnes qui l'accompagnaient à l'intéressante assistance, et indiqua en quelques mots le but de la réunion. Puis elle passa la parole à Mlle Graf, qui, écoutée avec grande attention, définit le Syndicat, exposa ses buts, ses avantages, et suscita ensuite un échange de vues qui permit d'en examiner l'opportunité et l'utilité au point de vue local. L'exposé très clair de Mlle Graf fut très goûté de ses auditrices, à qui elle demanda de réfléchir, de voir si, comme elle l'espérait, il y a lieu pour elles de se former en Syndicat, à quelles modalités de réalisation elles pourraient s'arrêter. Mlles Raboteau et Drouart leur promirent de les aider éventuellement à s'organiser.

C'est avec l'espoir de voir un joli groupe syndical venir ajouter son fleuron... de fleuristes à la couronne de l'Union Régionale des Syndicats de Travailleurs Chrétiens de l'Ouest, que les militants réunis à St-Joachim, se séparèrent, enchantés de l'accueil si sympathique qu'ils y avaient trouvé, et tout disposés à s'y rendre de nouveau lorsque leur venue serait jugée opportune.

Et sur cette note optimiste, se clôture, pour la région nazairienne, cette belle journée de la Fête du Travail Chrétien.

SYNDICATS FEMININS

NOTRE KERMESSE

Eh ! oui, mes chers amis ! A l'exemple de nombreuses autres œuvres, nos Syndicats chrétiens, et avec eux nos sections Jocistes masculine et féminine, auront, cette année, leur Kermesse.

Devant la perspective d'un chômage accru, générateur de privations, de misères peut-être, les membres de votre Union Locale ne pouvaient rester indifférents. Et entre autres moyens de faire rentrer quelques écus dans vos caisses de chômage, ils ont choisi celui-ci.

Sans doute les obstacles, que nous rencontrerons pour l'organisation d'une telle fête ne manqueront pas. Mais après tout, qu'importent les difficultés si au soir d'une journée chargée d'appréhensions et de tourments, nous avons la satisfaction d'apporter quelques soulagements à nos camarades frappés par la crise. Ne sera-ce pas là notre meilleure récompense ?

Cette Kermesse aura donc lieu le 30 juillet, au Patronage St-Joseph, stand de l'Etoile, boulevard Gambetta, mis gracieusement à notre disposition par M. le Curé de St-Gohard. Le programme sera donné dans le prochain numéro du « Messenger », mais d'ores et déjà je vous demande à tous, mes chers camarades, de nous seconder dans cette tâche. Que vous soyez employés, cheminots, ouvriers, ouvrières, vous avez individuellement votre rôle à remplir : celui de nous trouver ou de nous confectionner des lots. Il en faut des quantités et de toutes sortes. Bibelots, bouteilles de vin, lapins, pigeons, canards — c'est pour vous camarades bricoleurs — jouets, etc., etc., seront les bienvenus. Donc, tous et toutes, à l'œuvre pour cette abondante récolte de lots. Ne laissez pas aux seuls organisateurs le soin de tout faire le travail, ils ne peuvent que peu de choses, ensemble vous pouvez beaucoup.

Cette Kermesse est la vôtre. De la propagande que vous ferez autour de vous, de la bonne volonté que vous mettez à nous procurer des lots, dépendra le succès.

A l'œuvre donc pour aider nos chômeurs.

Les lots seront reçus à la permanence, 25 place Marceau, tous les soirs de 5 à 6 h. 1/2 ; à Saint-Malo, chez Terrien ; Trignac, chez Bracmard ; Saint-Joachim, chez Edmond Moyon ; à Méan, chez Guillet.

Le Président de l'U. L., CHAUVE.

EXAMEN DUPLOÏE

Examen de Sténographie

Vitesse à 105 mots à la minute : Coudreau Marguerite ; Dupuy Janine.

Vitesse à 75 mots à la minute : Audouin Madeleine, Breuil Suzanne, M^{lle} Vignault.

Calligraphie

Bell Louise, Deschamps Jane, Duvivier Réjane, Faideau Renée, Lepiron Suzanne, Lochon Marie-Louise, Moreau Renée, Rossignol Anne-Marie.

THOUARS

VISITE DE A. BELLEVAIRE

Le 20 juin, un bon petit groupe de nos syndiqués Cheminots, de Thouars, était réuni, salle du Patronage, place de Coët, pour entendre notre ami Belleveaire, secrétaire de l'Union Régionale, de passage parmi nous.

Il nous fit un exposé substantiel du syndicalisme chrétien, nous démontrant la nécessité impérieuse pour tous les salariés, surtout à l'heure actuelle, d'adhérer à un Syndicat, et l'obligation pour les travailleurs catholiques d'adhérer à des syndicats chrétiens.

Les syndicats chrétiens ne font pas de politique, ce ne sont pas non plus des organisations de propagande religieuse, ils ne s'occupent que de questions professionnelles, autrement dit d'améliorer la situation des travailleurs dans la profession et par la profession. Mais, pour ce faire, ils n'oublient pas que le travailleur n'a pas seulement un corps, mais aussi une âme, et ils veulent précisément que la profession soit organisée de telle façon que le travail soit effectué au détriment ni de l'un ni de l'autre. Et ceci donne encore plus de poids aux revendications qu'ils sont amenés à présenter. La conclusion à retenir, et à faire comprendre autour de nous, doit donc être : syndiquons-nous tous, et au syndicat chrétien.

Bellevaire nous fit également connaître les belles réalisations des syndicats chrétiens nazairiens, en entre autres, leurs caisses de chômage, de secours mutuels, leur maison de repos, leurs cours professionnels, et surtout leur belle Société d'H.B.M. qui a fait bâtir plus de 400 maisons à bon marché.

Le Camarade Meneau remercia vivement l'ami Bellevaire de sa très intéressante conférence, ainsi que le dévoué Président du Syndicat de La Roche-sur-Yon, Alphonse Chevolleau, qui avait tenu à apporter lui aussi, son concours à cette réunion.

Et l'on se sépara, en prenant la résolution de suivre les consignes données, et de revenir plus nombreux aux prochaines réunions.

LES SABLES-D'OLONNÉ

UNE BELLE CONFERENCE

Nous empruntons au « Journal des Sables » l'intéressant compte-rendu qu'il a fait sous ce titre du passage de notre ami Marcel Poimboeuf, dans cette localité, il y a quelques semaines.

M. Marcel Poimboeuf, l'actif secrétaire général de la Fédération française des Syndicats chrétiens d'employés, est venu, le mercredi 26 avril, donner à la salle Jeanne d'Arc, une conférence de tout premier ordre sur le sujet suivant : l'Eglise en face de la question sociale.

Trop peu de personnes, hélas ! avaient répondu à l'appel qui leur avait été adressé. Mais celles qui furent à l'éminent orateur de la C. F. T. C. l'honneur de leur présence, ne regretteront pas leur soirée tant celle-ci fut rendue intéressante et par le talent oratoire du conférencier et par la richesse du sujet.

M^{lle} Brianceau présenta M. Marcel Poimboeuf. Il le fit avec beaucoup d'esprit, mais aussi avec beaucoup de cœur. Partant de cette définition de Brunetière : « la question sociale est une question morale et la question morale est une question religieuse », l'excellent avocat des Sables démontra que nul n'était mieux qualifié que M. Poimboeuf pour nous parler, ce soir, de la question sociale.

Puis il rappela les titres et les mérites de M. Poimboeuf qui, de simple employé à 16 ans, est arrivé, par un labeur incessant, aux postes les plus importants dans la juridiction du travail.

Poursuivant sa brillante improvisation, M^{lle} Brianceau fit ensuite l'apologie du travail — grand moyen de mérite et de rédemption, condition de notre développement physique, intellectuel et moral — qui doit avoir la primauté sur le capital et il rappela, à ce propos, que la doctrine sociale de l'Eglise était, avant tout, basée sur ces deux formules : justice et charité.

Enfin, M^{lle} Brianceau termina son substantiel « avant-propos », en adressant son salut cordial à M. Bellevaire, le sympathique secrétaire général de l'Union Régionale de l'Ouest de la C. F. T. C., venu accompagner M. Poimboeuf aux Sables, et en disant, par avance, ses remerciements les plus sincères à M. l'archiprêtre auquel nous devons la conférence de ce jour.

Résumer l'exposé magistral de M. Poimboeuf est une tâche difficile tant le sujet est vaste et tant il fut exposé sous tous ses aspects et dans toutes ses nuances par l'éminent orateur. Qu'il nous suffise de dire que M. Poimboeuf se fit écho le plus parfait des magnifiques Encycliques « Rerum Novarum » et « Quadragesimo Anno ». Il brossa un large tableau de l'action de l'Eglise dans la question sociale.

Par la doctrine de l'Eglise, dit-il, les hommes sont en possession de principes qui guident sûrement leur action sociale et peuvent résoudre le conflit existant entre le monde du travail et celui du capital. Son enseignement de justice et de charité tend à amener la paix, l'union et l'ordre dans la société. Et, dans ce domaine, l'Eglise ne se recuse pas, mais se déclare compétente. Ne régle-t-elle pas

déjà connue de nous. Oh ! nous ne doutons pas un seul instant de l'activité du Syndicat Confédéré, ce qui nous étonne fort c'est l'échec d'une telle démarche, après tout justifiée, de son représentant auprès de la municipalité nazairienne. Jouvance n'aurait-il donc plus voix au chapitre, au sein du Conseil municipal ?

D'autre part, à la suite d'un refus, par un contremaître, d'accorder le lait à l'un de nos camarades travaillant dans une soule en compagnie d'un soudeur à l'arc électrique, nous demandions à M. le Directeur du Chantier de Penhoët d'étudier ce cas non prévu au bordereau.

Dans sa réponse, M. le Directeur reconnaît qu'en effet les ouvriers travaillant dans des conditions telles que la respiration des gaz toxiques doit être préjudiciable à leur santé, doivent normalement avoir droit au lait. Faut-il de place nous ne pouvons donner cette fois-ci le texte de sa réponse, mais nous prévenons dès maintenant nos camarades intéressés.

POITIERS

SYNDICATS FEMININS

Cercle d'Etudes

LA QUESTION SOCIALE

Jeudi 11 mai, nous assistions à notre Cercle d'Etudes mensuel, présidé, comme d'habitude, par M. le chanoine Lefebvre.

Il s'agissait d'étudier la question sociale, la définir, indiquer les maux que son étude dévoile de nos jours, et les remèdes susceptibles d'améliorer sensiblement la solution de ce problème si important de la vie économique mondiale.

La conférencière chargée de développer ce thème, Mlle Jacqueline Samson, paraissait fort documentée, ayant puisé aux meilleures sources afin de nous apporter un exposé complet, précis, capable de nous faire bien apercevoir tous les côtés de la question, et mettant en relief les parties essentielles du sujet. Nous l'avons écoutée avec infiniment de plaisir, sans que notre attention se trouvât fatiguée par l'abondance des détails, tous bien choisis et venant éclairer opportunément ce qui aurait pu nous sembler obscur.

Le Pape Léon XIII se préoccupa beaucoup de la question sociale. Dans son Encyclique *Rerum Novarum*, il affirme l'urgence d'apporter des remèdes efficaces aux souffrances des travailleurs, de venir en aide aux ouvriers ; et nul ne saurait contester que la crise actuelle dérive surtout de la négligence des gouvernements à la proposition de la question sociale ; de la ruine des petites industries par les grosses usines de l'appât du gain et de l'absence de tout scrupule chez certains patrons et certains riches.

Faute d'organisation professionnelle, il y a le chômage, la misère et les dérivés : les grèves, l'alcoolisme, les émeutes, les révoltes des ouvriers qui, n'étant plus suffisamment protégés comme autrefois par les corporations, s'en prennent aux patrons et aux riches de leur pauvreté et de leurs malheurs. Ainsi s'explique leur adhésion aux doctrines révolutionnaires.

Bien que la question sociale ne soit pas uniquement une question religieuse, il n'en est pas moins vrai que le meilleur remède consiste en un retour sincère de l'humanité à la religion et à la morale. L'Eglise n'étant plus persécutée, pourrait donner tous ses soins à la réorganisation du travail, et s'occuper plus activement encore d'apporter aux ouvriers le bien-être auquel ils ont droit.

L'humanité, ramènée par la religion à des sentiments plus conformes aux lois divines, deviendrait moins cruelle aux travailleurs, et c'est ainsi que l'on peut dire que c'est dans la question religieuse que se trouve la solution de la crise mondiale actuelle.

CHAUVE

EXAMEN DUPLOÏE

Examen de Sténographie

Vitesse à 105 mots à la minute : Coudreau Marguerite ; Dupuy Janine.

Vitesse à 75 mots à la minute : Audouin Madeleine, Breuil Suzanne, M^{lle} Vignault.

Calligraphie

Bell Louise, Deschamps Jane, Duvivier Réjane, Faideau Renée, Lepiron Suzanne, Lochon Marie-Louise, Moreau Renée, Rossignol Anne-Marie.

THOUARS

VISITE DE A. BELLEVAIRE

Le 20 juin, un bon petit groupe de nos syndiqués Cheminots, de Thouars, était réuni, salle du Patronage, place de Coët, pour entendre notre ami Belleveaire, secrétaire de l'Union Régionale, de passage parmi nous.

Il nous fit un exposé substantiel du syndicalisme chrétien, nous démontrant la nécessité impérieuse pour tous les salariés, surtout à l'heure actuelle, d'adhérer à un Syndicat, et l'obligation pour les travailleurs catholiques d'adhérer à des syndicats chrétiens.

Les syndicats chrétiens ne font pas de politique, ce ne sont pas non plus des organisations de propagande religieuse, ils ne s'occupent que de questions professionnelles, autrement dit d'améliorer la situation des travailleurs dans la profession et par la profession. Mais, pour ce faire, ils n'oublient pas que le travailleur n'a pas seulement un corps, mais aussi une âme, et ils veulent précisément que la profession soit organisée de telle façon que le travail soit effectué au détriment ni de l'un ni de l'autre. Et ceci donne encore plus de poids aux revendications qu'ils sont amenés à présenter. La conclusion à retenir, et à faire comprendre autour de nous, doit donc être : syndiquons-nous tous, et au syndicat chrétien.

Bellevaire nous fit également connaître les belles réalisations des syndicats chrétiens nazairiens, en entre autres, leurs caisses de chômage, de secours mutuels, leur maison de repos, leurs cours professionnels, et surtout leur belle Société d'H.B.M. qui a fait bâtir plus de 400 maisons à bon marché.

Le Camarade Meneau remercia vivement l'ami Bellevaire de sa très intéressante conférence, ainsi que le dévoué Président du Syndicat de La Roche-sur-Yon, Alphonse Chevolleau, qui avait tenu à apporter lui aussi, son concours à cette réunion.

Et l'on se sépara, en prenant la résolution de suivre les consignes données, et de revenir plus nombreux aux prochaines réunions.

LES SABLES-D'OLONNÉ

UNE BELLE CONFERENCE

Nous empruntons au « Journal des Sables » l'intéressant compte-rendu qu'il a fait sous ce titre du passage de notre ami Marcel Poimboeuf, dans cette localité, il y a quelques semaines.

M. Marcel Poimboeuf, l'actif secrétaire général de la Fédération française des Syndicats chrétiens d'employés, est venu, le mercredi 26 avril, donner à la salle Jeanne d'Arc, une conférence de tout premier ordre sur le sujet suivant : l'Eglise en face de la question sociale.

Trop peu de personnes, hélas ! avaient répondu à l'appel qui leur avait été adressé. Mais celles qui furent à l'éminent orateur de la C. F. T. C. l'honneur de leur présence, ne regretteront pas leur soirée tant celle-ci fut rendue intéressante et par le talent oratoire du conférencier et par la richesse du sujet.

M^{lle} Brianceau présenta M. Marcel Poimboeuf. Il le fit avec beaucoup d'esprit, mais aussi avec beaucoup de cœur. Partant de cette définition de Brunetière : « la question sociale est une question morale et la question morale est une question religieuse », l'excellent avocat des Sables démontra que nul n'était mieux qualifié que M. Poimboeuf pour nous parler, ce soir, de la question sociale.

Puis il rappela les titres et les mérites de M. Poimboeuf qui, de simple employé à 16 ans, est arrivé, par un labeur incessant, aux postes les plus importants dans la juridiction du travail.

Poursuivant sa brillante improvisation, M^{lle} Brianceau fit ensuite l'apologie du travail — grand moyen de mérite et de rédemption, condition de notre développement physique, intellectuel et moral — qui doit avoir la primauté sur le capital et il rappela, à ce propos, que la doctrine sociale de l'Eglise était, avant tout, basée sur ces deux formules : justice et charité.

Enfin, M^{lle} Brianceau termina son substantiel « avant-propos », en adressant son salut cordial à M. Bellevaire, le sympathique secrétaire général de l'Union Régionale de l'Ouest de la C. F. T. C., venu accompagner M. Poimboeuf aux Sables, et en disant, par avance, ses remerciements les plus sincères à M. l'archiprêtre auquel nous devons la conférence de ce jour.

Résumer l'exposé magistral de M. Poimboeuf est une tâche difficile tant le sujet est vaste et tant il fut exposé sous tous ses aspects et dans toutes ses nuances par l'éminent orateur. Qu'il nous suffise de dire que M. Poimboeuf se fit écho le plus parfait des magnifiques Encycliques « Rerum Novarum » et « Quadragesimo Anno ». Il brossa un large tableau de l'action de l'Eglise dans la question sociale.

Par la doctrine de l'Eglise, dit-il, les hommes sont en possession de principes qui guident sûrement leur action sociale et peuvent résoudre le conflit existant entre le monde du travail et celui du capital. Son enseignement de justice et de charité tend à amener la paix, l'union et l'ordre dans la société. Et, dans ce domaine, l'Eglise ne se recuse pas, mais se déclare compétente. Ne régle-t-elle pas

Réparer-t-on cet oubli ?
Juillet ? Hum ! Trop tard.
Il n'est jamais trop tard pour bien faire.

G. GRATIGNE.

N. D. L. R. — Notre ami Gratigne sera satisfait ce mois-ci. Mais nous pensons, comme lui, qu'il aurait mieux valu qu'il eût quelque chose de plus pour Saint-Nazaire le mois dernier, et... un peu moins aujourd'hui.

POITIERS

SYNDICATS FEMININS

Cercle d'Etudes

LA QUESTION SOCIALE

Jeudi 11 mai, nous assistions à notre Cercle d'Etudes mensuel, présidé, comme d'habitude, par M. le chanoine Lefebvre.

Il s'agissait d'étudier la question sociale, la définir, indiquer les maux que son étude dévoile de nos jours, et les remèdes susceptibles d'améliorer sensiblement la solution de ce problème si important de la vie économique mondiale.

La conférencière chargée de développer ce thème, Mlle Jacqueline Samson, paraissait fort documentée, ayant puisé aux meilleures sources afin de nous apporter un exposé complet, précis, capable de nous faire bien apercevoir tous les côtés de la question, et mettant en relief les parties essentielles du sujet. Nous l'avons écoutée avec infiniment de plaisir, sans que notre attention se trouvât fatiguée par l'abondance des détails, tous bien choisis et venant éclairer opportunément ce qui aurait pu nous sembler obscur.

Le Pape Léon XIII se préoccupa beaucoup de la question sociale. Dans son Encyclique *Rerum Novarum*, il affirme l'urgence d'apporter des remèdes efficaces aux souffrances des travailleurs, de venir en aide aux ouvriers ; et nul ne saurait contester que la crise actuelle dérive surtout de la négligence des gouvernements à la proposition de la question sociale ; de la ruine des petites industries par les grosses usines de l'appât du gain et de l'absence de tout scrupule chez certains patrons et certains riches.

Faute d'organisation professionnelle, il y a le chômage, la misère et les dérivés : les grèves, l'alcoolisme, les émeutes, les révoltes des ouvriers qui, n'étant plus suffisamment protégés comme autrefois par les corporations, s'en prennent aux patrons et aux riches de leur pauvreté et de leurs malheurs. Ainsi s'explique leur adhésion aux doctrines révolutionnaires.

Bien que la question sociale ne soit pas uniquement une question religieuse, il n'en est pas moins vrai que le meilleur remède consiste en un retour sincère de l'humanité à la religion et à la morale. L'Eglise n'étant plus persécutée, pourrait donner tous ses soins à la réorganisation du travail, et s'occuper plus activement encore d'apporter aux ouvriers le bien-être auquel ils ont droit.

L'humanité, ramènée par la religion à des sentiments plus conformes aux lois divines, deviendrait moins cruelle aux travailleurs, et c'est ainsi que l'on peut dire que c'est dans la question religieuse que se trouve la solution de la crise mondiale actuelle.

CHAUVE

EXAMEN DUPLOÏE

Examen de Sténographie

Vitesse à 105 mots à la minute : Coudreau Marguerite ; Dupuy Janine.

Vitesse à 75 mots à la minute : Audouin Madeleine, Breuil Suzanne, M^{lle} Vignault.

Calligraphie

Bell Louise, Deschamps Jane, Duvivier Réjane, Faideau Renée, Lepiron Suzanne, Lochon Marie-Louise, Moreau Renée, Rossignol Anne-Marie.

THOUARS

VISITE DE A. BELLEVAIRE

Le 20 juin, un bon petit groupe de nos syndiqués Cheminots, de Thouars, était réuni, salle du Patronage, place de Coët, pour entendre notre ami Belleveaire, secrétaire de l'Union Régionale, de passage parmi nous.

Il nous fit un exposé substantiel du syndicalisme chrétien, nous démontrant la nécessité impérieuse pour tous les salariés, surtout à l'heure actuelle, d'adhérer à un Syndicat, et l'obligation pour les travailleurs catholiques d'adhérer à des syndicats chrétiens.

Les syndicats chrétiens ne font pas de politique, ce ne sont pas non plus des organisations de propagande religieuse, ils ne s'occupent que de questions professionnelles, autrement dit d'améliorer la situation des travailleurs dans la profession et par la profession. Mais, pour ce faire, ils n'oublient pas que le travailleur n'a pas seulement un corps, mais aussi une

A LA VILLE DE REIMS
Maison de Confiance
PATRON
Opticien spécialiste
3, rue Thiers (près l'Hôtel-de-Ville)
— NANTES —
Exécution des Ordonnances
de MM. les Oculistes
10 % de Remise aux Membres
des Syndicats Chrétiens

COUVERTURE - PLOMBERIE
ZINGUERIE
Maison **RENAUD**
76, rue St-Clément — NANTES

Chauffage central
Appareils Sanitaires
Fournisseur de la Maison Familiale

GRAINETERIE
A. OLIVIER (syndiqué)
4 bis, Rue Vidie, NANTES
FARINES, PATES, GRAINS
ET SEMENCES
Produits divers pour Jardins
et Basse-Cour
5 % aux Syndiqués

Entreprise Générale
de Menuiserie
Ancienne Maison **JAHIER**
COURAUD ET C^{ie}, S^{rs}
29, rue de Savenay - NANTES
Façonnage mécanique, moulures
en tous genres. Fabrication de meubles
Conditions spéciales aux Syndiqués

ENTREPRISE
DE CHARPENTES
P. OHEIX
Avenue du Grand-Clos - NANTES
(Boulevard Lelasseur)
Chantier : Rue de la Gourmette

MACHINES A COUDRE
ET CYCLES STELLA
Luxeux - Solides - Bon marché
Garantis sur facture
Catalogues, renseignements, adresses
des représentants et également
ATELIER DE REPARATION pour
toutes marques de machines à coudre
FONTENEAU
21, Chaussée de la Madeleine, 21
NANTES
Succurs^{es} : ANGERS, ST-NAZAIRE

TISSUS - CONFECTION - MESURE (Hommes, Dames, Enfants)
RAYON SPECIAL D'ARTICLES DE TRAVAIL
Maison ARROUET
2, RU EBON SECOURS — NANTES
LITERIE
Réfection Plumes - Duvets
On reçoit les Bons de l'Union Economique
Maison de confiance
vendant bon marché
Remise de 5 % aux Syndiqués

ENTREPRISE GENERALE DU BATIMENT
FAVREAU
& PAVAGEAU
TÉLÉPHONE 130.53
4, Place du Martray — NANTES

BROUETTES EN TOUS GENRES
PETITS TOMBEREAUX
POUR ENTREPRENEURS
BALADEUSES ET BABROUETS
Victor BLANCHET
71, rue Edgar-Quinet
Atelier : place de la Moutonnerie
Spécialité de roues :
ferrées et non ferrées
TOUTES REPARATIONS
Remise aux Syndiqués
Téléphone : 310-56

Messageries de l'Ouest
Quai de la Fosse, NANTES
Téléphone : 140-14
Services de voyageurs entre Nantes,
Basse-Indre, Indret, Couëron
et Le Pellerin
Service de voyageurs et marchandises
entre Nantes, Paimboeuf
et Saint-Nazaire
Passages d'eau de Basse-Indre à
Indret, Paimboeuf à Donges
et Saint-Nazaire à Mindin
Visitez Belle-Ile, la perle de l'Océan

HORLOGERIE - BIJOUTERIE
G. ROBIN
19, rue du Palais, S^{ts}-NAZAIRE
BIJOUX POUR MARIAGES
Atelier de Réparation
SES CHOIX SES PRIX
Réduction 5 % aux Syndiqués

LA CAPITALISATION
Entreprise régie par la loi
du 19 Décembre 1907
BONS D'EPARGNE
Versements et Tirages mensuels
B. FRANÇOIS
14, rue J.-J.-Rousseau, NANTES
— Téléphone 127.78 —

ELECTRICITE
LUMIERE - FORCE - SONNERIES
TÉLÉPHONES
T. S. F.
A. TOUVERON
15, rue Jean-Jaurès — NANTES
Téléphone 125.90
Prix avantageux et Remise
aux Syndiqués
GRAND CHOIX DE LUSTRIERIE

GRAVURE SUR METAUX
Artistique, héraldique, commerciale et industrielle
Maison fondée en 1855
Jean TERRIEN
Fournisseur d'Administrations Publiques
et de l'Etat
10, rue Cacault — NANTES
Timbres en caoutchouc et cuivre -
Dateurs - Folioleurs - Timbres
élastiques - Pochoirs - Plaques et
lettres en émail - Gravure chimique
Fournitures générales : encres,
tampons, etc., etc...

RIPOCHE & C^{ie}
2, rue Pierre-Landais - NANTES
Téléphone 113.33
Transports Automobiles, Camionnage
Voitures pour Excursions
Mariages — Sociétés
Camions Autos Déménagements
Camionnettes pour Livraisons

SAUMUR
SYNDICAT
DES EMPLOYES
ASSEMBLEE GENERALE
DU 24 MAI 1933
La séance est ouverte à 21 heures,
sous la présidence de M. Collin, en-
touré des membres du bureau et de
M. Bidault, représentant l'Union lo-
cale des Syndicats Saumurois.
Il est tout d'abord procédé au choix
d'un délégué pour représenter le Syn-
dicat à l'Assemblée de l'Union Dépar-
tementale qui a eu lieu le 28 mai à
Angers ; M. Gougeon est désigné à
cet effet.
Lecture est ensuite donnée d'une
lettre ministérielle concernant la
journée de huit heures. Le contenu
ayant été accueilli favorablement par
tous les membres, le Secrétaire est
chargé d'envoyer une réponse posi-
tive.
Puis, on établit le bulletin de vote
pour les élections au Conseil Supé-
rieur du Travail.
Le Bureau ayant donné ensuite un
compte-rendu partiel de son mandat
pour 1932, demandé à l'Assemblée de
bien vouloir élire un Comité de Direc-
tion pour 1933. Malheureusement le
nombre des adhérents présents n'at-
teignant pas le quorum, le vote est
remis à une date ultérieure.
L'ordre du jour étant épuisé, la
séance est levée à 22 h. 30.
Cette réunion prouve, une fois de
plus, que le Syndicalisme chrétien reste
une organisation très vivante dans
le Saumurois et que les membres tien-
nent à resserrer de plus en plus leurs
relations dans cet esprit d'entraide
qui fait leur force : Aidons-nous ;
Aimons-nous !
Le Secrétaire,
A. MARCHAND.

LA CAPITALISATION
Entreprise régie par la loi
du 19 Décembre 1907
BONS D'EPARGNE
Versements et Tirages mensuels
B. FRANÇOIS
14, rue J.-J.-Rousseau, NANTES
— Téléphone 127.78 —

LA CAPITALISATION
Entreprise régie par la loi
du 19 Décembre 1907
BONS D'EPARGNE
Versements et Tirages mensuels
B. FRANÇOIS
14, rue J.-J.-Rousseau, NANTES
— Téléphone 127.78 —

SYNDICAT DE L'ECOLE
REUNION DU 12 MAI 1933
La séance est ouverte à 18 h. 15,
par le Président Bidault, qui remer-
cie les camarades qui ont répondu à
la convocation.
La parole est donnée au Secrétaire-
adjoint pour la lecture du procès-ver-
bal de la dernière réunion, lequel est
adopté.
Lecture du compte-rendu financier
est ensuite donné par le Trésorier.
Le Président prend ensuite la pa-
role et se fait l'interprète de tous
pour apporter à nos camarades Ché-
vre, Couderc et Schaeffer, éprouvés
par des pertes cruelles, nos bien sin-
cères sentiments de condoléances ; le
Syndicat est une grande famille et
doit participer à tous les événements
heureux, ou douloureux.
Le Président remercie également le

UNION DEPARTEMENTALE DES SYNDICATS CHRETIENS
DE MAINE-ET-LOIRE
ELECTION COMPLEMENTAIRE
AU CONSEIL DES PRUD'HOMMES
SECTION COMMERCE-INDUSTRIE (1^{re} CATEGORIE)
Electriciens, Electeurs,
Vous êtes convoqués le 18 juin prochain pour l'élection complémentaire
de Conseillers Prud'hommes.
Comme en décembre dernier vous répondrez à notre appel en faisant
confiance à nos candidats, et en engageant ceux de vos amis qui se sont
abstenus à faire leur devoir.
N'oubliez pas que la juridiction prud'homme est essentiellement
conciliatrice et qu'il est paradoxal que les salariés soient représentés par
des partisans de la lutte de classe.
C'est pourquoi les Syndicats Chrétiens, dont la doctrine est d'apaiser
les conflits, de pratiquer la conciliation et de rendre la Justice, vous
proposent des candidats dont l'expérience professionnelle, la connaissance
des questions sociales et leur dévouement aux intérêts des travailleurs,
les rendent dignes de votre confiance.
Vous accordez vos suffrages à :
Anna PATARIN
Vice-Présidente de l'Union
Départementale des Syndicats
Chrétiens
Secrétaire du Syndicat des Employées
du Commerce et d'Industrie
Membre de la Commission
Départementale du Travail
Membre de la Commission
de Chômage
Albert DUPONT
Vice-Président du Syndicat Chrétien
des Employés du Commerce
et de l'Industrie
Mutilé de Guerre
Membre du Comité Départemental
des Mutilés et Réformés
de Maine-et-Loire

Camarade Sauvêtre, qui par son in-
scription vient de grossir le nombre
des syndiqués.
Le Président reprend ensuite la
question du licenciement ; il donne
lecture de lettres et télégrammes
échangés avec le Secrétaire Général
de notre Fédération.
Après beaucoup de démarches, tant
auprès des Parlementaires que du mi-
nistre de la guerre lui-même, on es-
pérait, comme cela avait été affirmé,
que nos camarades Couderc, Jouette
et Bouteau seraient réintégrés, mais
malheureusement il n'a été donné au-
cune suite à toutes ces démarches, et
nos 3 camarades ne sont pas revenus
parmi nous. Il en est malheureuse-
ment de même pour tous ceux qui ont
été touchés par cette mesure dans
tous les établissements militaires.
A nos camarades licenciés, pour
lesquels les pouvoirs publics ont été
intransigeants, nous ne pouvons mal-
heureusement qu'exprimer nos re-
grets, et souhaitons qu'un peu plus
de justice règne dans nos adminis-
trations.
Le Président, après cet exposé sur
le licenciement, demande aux cama-
rades présents de consolider nos po-
sitions en appliquant un peu plus de
conscience professionnelle dans nos
emplois, afin d'être plus forts, et de
pouvoir pour l'avenir revendiquer nos
droits légitimes. Le temps présent est
pénible, espérons que l'avenir nous
apportera à chacun un peu plus de
bien-être matériel et moral dans no-
tre situation.
On passe ensuite à la question de
la désignation d'un délégué pour le
3^e Congrès fédéral ; le camarade Su-
billeau est désigné.
On élabore ensuite les vœux que le
délégué devra soumettre au Congrès.
Plus rien n'étant à l'ordre du jour,
la séance est levée à 19 h. 30, et com-
me aux réunions précédentes, on ne
se sépare qu'après avoir pris soin
d'entrechoquer les verres.
Le Secrétaire-adjoint,
SUBILLEAU.

TRELAZE
Aux Jeunes
Courage ! Jöcistes et jeunes syndi-
qués chrétiens, mettons-nous au tra-
vail sans plus tarder ; la J.O.C. et le
syndicat chrétien ont besoin de nos
bras vigoureux et de nos cœurs ar-
dents pour semer leur doctrine de jus-
tice et de charité qui seule, rendra
à la classe ouvrière sa joie, son bon-
heur et sa dignité.
Tous nous sommes appelés à cette
tâche. Mais, quelle belle tâche ! Son-
gez un peu, redonner à nos frères ce
qui leur est le plus précieux et de
plus cher : la fraternité chrétienne,
paternité qui fait que nous sommes
tous unis pour nous aimer, nous aider
et défendre nos droits. Est-il quelque
chose de plus précieux pour l'ou-
vrier ? Non certes. Aussi soyons fiers,
mes amis les jeunes, de collaborer à
cette grande tâche. Allons-y de tout
notre cœur et de toutes nos forces ;
devant cet idéal, ne répondons pas lâ-
chement : « Non, je ne puis pas de-
venir cette âme d'éélite qui entrainera
mes frères dans le bien » mais au
contraire regardons bien en face cette
place d'honneur et disons bien haut :
« Pourquoi pas moi ! » Tous nous
avons la nôtre, si petit que nous
soyons !
Mais poussés par cet élan que fe-
rons-nous ? Nous hasarderons-nous à
faire des tours de force ? Non, ce se-
rait bien téméraire. Écoutons plutôt
les sages conseils de nos anciens.
Ils nous disent d'abord : Instru-
sez-vous. Ah ! s'instruire, chers cama-
rades, devenir des hommes convain-
cus, avons-nous assez le souci de ce
devoir ? Savons-nous qu'il faut que
nous soyons des hommes éclairés pour
nous guider et affronter tous les ob-
stacles ? Nous ne le savons jamais as-
sez. Ayons le souci de nous former
une âme à convictions. Pour cela fré-
quentons et travaillons aux Cercles
d'Études institués au Patronage et à
la J.O.C. dans ce but. Soyons-y fidèles ;
écoutons et mettons en pratique
les directives qui nous y sont données,
et nous sommes sûrs de devenir de
bons militants syndicalistes et jöcistes.

ANGERS
SYNDICATS
PROFESSIONNELS
FEMININS
2, rue Pasteur, Angers
LE « BON ACCUEIL »
Le « Bon Accueil », à Denée (15
km. d'Angers), ouvrira ses portes à
toutes les ouvrières et employées à
partir de juillet.
Le grand air, la proximité de la
Loire, les terrasses du jardin, pro-
mettent d'agréables journées de re-
pos en famille.
Pour tous renseignements, s'adres-
ser, 2, rue Pasteur.

REUNION A ST-BARTHELEMY
Nous avons le plaisir d'annoncer
aux camarades de St-Barthélemy que
le Conseil Syndical a décidé de faire
des réunions dans ce centre tous les
trois mois. La prochaine aura lieu
dans le courant de ce mois, le jour et
l'heure vous seront communiqués par
votre collecteur local.
Pour le Conseil Syndical,
Le Secrétaire,
Joseph LESCELLELLOUR.

Une bonne nouvelle
Les Retraites à 5.500 fr.
Vendredi 19 juin, la Chambre des
Députés a voté les 5.500 francs.
Il ne reste plus qu'au Sénat à rati-
fier ce vote, ce qui ne fait aucun
doute.
C'est un premier pas de fait !
Cela apportera un peu plus de
beurre sur le pain de nos vieux ca-
marades.
A nouveau, à l'occasion de ce suc-
cès partiel, cégétistes et unitaires
vont, criant partout : « C'est grâce
à nous, grâce à notre énergie, etc.,
etc... que nous avons arrachés les 5.500
francs ».
Nous rappellerons ces spécialistes
« à tirer toute la couverture », à plus
de modestie en signalant que le projet
a été voté par 573 voix contre 20, et
dans le prochain numéro, nous retra-
cerons l'histoire des Syndicats chré-
tiens dans les débats
interventions

COTISATIONS
Nous rappelons à toutes les syndi-
quées chargées de faire rentrer les
cotisations, que nous arrivons à la fin
du premier semestre 1933.
Nous leur serions reconnaissantes
de mettre toute leur activité à faire
rentrer ces cotisations, la vie du Syn-
dicat en dépend.
Ne pas oublier l'abonnement au
journal.
LE CONSEIL SYNDICAL.

RESSEMELAGE
L. TROUVÉ
Répare les Chaussures
de suite
2, rue Guépin — 11, rue de la Marne
— NANTES —
Réduction accordée 5 %

LE MEILLEUR
BOULET DU
MOMENT
LE BOULET BARRÉ
AUX 2 EXTRÉMITÉS
FABRICATION BLANZY-OUEST
CHARBONS SELECTIONNES
LIVRAISON A PARTIR DE 200 KILOS
3, Place de la Petite-Hollande, NANTES
Tél. 122-40

ENTREPRISE GENERALE
DE PEINTURES
L. CHATELLIER, Père & Fils
7, rue Paré — NANTES
— Téléphone : 125.13 —
Conditions spéciales aux Familles
des Syndicats qui font construire
une habitation familiale.

LIBRAIRIE
SAINT-JOSEPH
Maison Louis LANDAS
Place Marceau et Rue du Palais
SAINT-NAZAIRE
Maison spéciale pour les Livres
et Objets de Piété
Papeterie. — Maroquinerie
Imagerie et Souvenirs Bretons
Réduction 5 % aux Syndiqués

TRANSports
DROUIN Frères
SERVICES REGULIERS VOYAGEURS
SERVICES RAPIDES ET GROUPAGES
CAMIONNAGES - DEMENAGEMENTS
20 ANNÉES D'EXPERIENCE

POUR TOUS VOS IMPRIMES
CONSULTEZ
L'IMPRIMERIE DU « COURRIER »
24, RUE DU PALAIS, à SAINT-NAZAIRE
— Il vous sera répondu le jour même —

BIBLIOGRAPHIE
La lampe dans la maison, par
Pierre l'Ermitte. — Beau volume
26x18, 128 pages à deux colonnes,
50 belles gravures de Gignoux, cou-
verture illustrée en couleurs d'après
Reider. Prix : broché, 5 francs ;
port, 0 fr. 65. Relié, 9 francs ; port,
1 fr. 05.
La Sainte Messe. Petit guide reli-
gieux, par le P. E.-M. Thiriet. —
Petit manuel 18x10, 64 pages. Prix
2 francs ; port, 0 fr. 25.

LEGROS TAPISSIER
32, rue Villé-Martin, S^{ts}-NAZAIRE
SES MEUBLES
SA TAPISSERIE
SA LITERIE
Tél. 4.08 R. C. 7.225
Livraison gratuite dans la région
Réduction accordée 5 %

RESSEMELAGE
L. TROUVÉ
Répare les Chaussures
de suite
2, rue Guépin — 11, rue de la Marne
— NANTES —
Réduction accordée 5 %

LE MEILLEUR
BOULET DU
MOMENT
LE BOULET BARRÉ
AUX 2 EXTRÉMITÉS
FABRICATION BLANZY-OUEST
CHARBONS SELECTIONNES
LIVRAISON A PARTIR DE 200 KILOS
3, Place de la Petite-Hollande, NANTES
Tél. 122-40

ENTREPRISE GENERALE
DE PEINTURES
L. CHATELLIER, Père & Fils
7, rue Paré — NANTES
— Téléphone : 125.13 —
Conditions spéciales aux Familles
des Syndicats qui font construire
une habitation familiale.

LIBRAIRIE
SAINT-JOSEPH
Maison Louis LANDAS
Place Marceau et Rue du Palais
SAINT-NAZAIRE
Maison spéciale pour les Livres
et Objets de Piété
Papeterie. — Maroquinerie
Imagerie et Souvenirs Bretons
Réduction 5 % aux Syndiqués

TRANSports
DROUIN Frères
SERVICES REGULIERS VOYAGEURS
SERVICES RAPIDES ET GROUPAGES
CAMIONNAGES - DEMENAGEMENTS
20 ANNÉES D'EXPERIENCE

POUR TOUS VOS IMPRIMES
CONSULTEZ
L'IMPRIMERIE DU « COURRIER »
24, RUE DU PALAIS, à SAINT-NAZAIRE
— Il vous sera répondu le jour même —

BIBLIOGRAPHIE
La lampe dans la maison, par
Pierre l'Ermitte. — Beau volume
26x18, 128 pages à deux colonnes,
50 belles gravures de Gignoux, cou-
verture illustrée en couleurs d'après
Reider. Prix : broché, 5 francs ;
port, 0 fr. 65. Relié, 9 francs ; port,
1 fr. 05.
La Sainte Messe. Petit guide reli-
gieux, par le P. E.-M. Thiriet. —
Petit manuel 18x10, 64 pages. Prix
2 francs ; port, 0 fr. 25.

POUR VOTRE CAFÉ
servez vous du
Cof's
DOUBLE
FILTRE
Interchangeable
Breveté
France
et Étranger
25% d'ÉCONOMIE
POUR RECEVOIR FRANCO LA NOTICE EXPLICATIVE
CRIERIE & M. PINARD & FILS, 2^{me}, RUE RICHER - NANTES
R. C. Nantes N° 410 B

RESSEMELAGE
L. TROUVÉ
Répare les Chaussures
de suite
2, rue Guépin — 11, rue de la Marne
— NANTES —
Réduction accordée 5 %

LE MEILLEUR
BOULET DU
MOMENT
LE BOULET BARRÉ
AUX 2 EXTRÉMITÉS
FABRICATION BLANZY-OUEST
CHARBONS SELECTIONNES
LIVRAISON A PARTIR DE 200 KILOS
3, Place de la Petite-Hollande, NANTES
Tél. 122-40

ENTREPRISE GENERALE
DE PEINTURES
L. CHATELLIER, Père & Fils
7, rue Paré — NANTES
— Téléphone : 125.13 —
Conditions spéciales aux Familles
des Syndicats qui font construire
une habitation familiale.

LIBRAIRIE
SAINT-JOSEPH
Maison Louis LANDAS
Place Marceau et Rue du Palais
SAINT-NAZAIRE
Maison spéciale pour les Livres
et Objets de Piété
Papeterie. — Maroquinerie
Imagerie et Souvenirs Bretons
Réduction 5 % aux Syndiqués

TRANSports
DROUIN Frères
SERVICES REGULIERS VOYAGEURS
SERVICES RAPIDES ET GROUPAGES
CAMIONNAGES - DEMENAGEMENTS
20 ANNÉES D'EXPERIENCE

POUR TOUS VOS IMPRIMES
CONSULTEZ
L'IMPRIMERIE DU « COURRIER »
24, RUE DU PALAIS, à SAINT-NAZAIRE
— Il vous sera répondu le jour même —

BIBLIOGRAPHIE
La lampe dans la maison, par
Pierre l'Ermitte. — Beau volume
26x18, 128 pages à deux colonnes,
50 belles gravures de Gignoux, cou-
verture illustrée en couleurs d'après
Reider. Prix : broché, 5 francs ;
port, 0 fr. 65. Relié, 9 francs ; port,
1 fr. 05.
La Sainte Messe. Petit guide reli-
gieux, par le P. E.-M. Thiriet. —
Petit manuel 18x10, 64 pages. Prix
2 francs ; port, 0 fr. 25.

VISITEZ A NANTES
LES
DES
GRANDS
BERNARD
GASINS